

LE DOLLAR À SON PLUS HAUT DEPUIS 1991 : **87,21** CENTS US LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1

cyberpresse.ca
LA PRESSE

**COLÈRE ET CONFUSION
À LA MINE**

En Virginie-Occidentale, on a cru au miracle. Les autorités, qui avaient initialement annoncé qu'un seul travailleur était mort dans une mine de charbon, ont dû rectifier le tir. Contrairement à ce que les journaux ont annoncé hier, 12 des 13 hommes portés disparus depuis lundi ont en fait perdu la vie.

PAGES A2, A3



PHOTO MARK WILSON GETTY IMAGES, PHOTOMONTAGE LA PRESSE

ARTS ET SPECTACLES
ANNÉE RECORD POUR LE CINÉMA QUÉBÉCOIS
ACTUEL PAGE 5

ARIEL SHARON ENTRE LA VIE ET LA MORT

Le premier ministre d'Israël a été victime d'une importante hémorragie cérébrale

SONDAGE EKOS LA PRESSE TORONTO STAR

Harper et son parti en échappée

Les conservateurs ont une avance de 6% sur les libéraux

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le Parti conservateur a pris une bonne avance pour la première fois dans les intentions de vote depuis le déclenchement des élections, selon un sondage de la firme Ekos. Le parti de Stephen Harper suscite aussi l'intérêt d'un nombre grandissant d'électeurs des autres formations politiques.

Les conservateurs sont donc en échappée et il y a encore de l'espace pour grossir leurs appuis, précise le président d'Ekos, Frank Graves. « Non seulement leurs appuis augmentent-ils, mais de plus en plus de Canadiens appuyant d'autres partis commencent à les prendre au sérieux », explique-t-il.

Le sondage réalisé pour *La Presse* et *The Toronto Star* au cours des deux derniers jours auprès de 1386 répondants montre que les conservateurs détiennent une avance d'un peu plus de 6% sur les libéraux à l'échelle nationale.

► Voir **SONDAGE** en page A6



PHOTO NIR ELIAS, ARCHIVES REUTERS

Le premier ministre d'Israël, Ariel Sharon, qui aura 78 ans en février, a subi hier soir une grave attaque cérébrale accompagnée d'une importante hémorragie et a dû être opéré d'urgence pendant la nuit. Au moment de mettre sous presse, il était toujours sous anesthésie et était branché à un respirateur.

MARIUS SCHATTNER
AGENCE FRANCE-PRESSE

JÉRUSALEM – Le premier ministre israélien Ariel Sharon, 77 ans, était ce matin entre la vie et la mort, alors qu'il subissait une longue intervention chirurgicale après avoir été frappé par une « grave hémorragie cérébrale ».

Son état de santé, trois semaines après une première attaque cérébrale et alors qu'il faisait face hier à de nouveaux soupçons de corruption, est beaucoup plus grave que le laissent supposer les premières informations sur un « malaise », selon les médecins.

Des chaînes de télévision israéliennes ont rapporté ce matin que l'opération d'Ariel Sharon était terminée, et que le premier ministre israélien était en vie. L'intervention a duré plus de six heures. Toutefois, d'autres sources ont ajouté qu'il était retourné en salle d'opération après un scanner.

« Il n'y a pas de vide du pouvoir puisque le vice-premier ministre Ehud Olmert occupe les fonctions de premier ministre par intérim et a tous les pouvoirs de cette charge », a-t-il ajouté.

Il a averti par ailleurs les ennemis d'Israël « de ne pas entretenir l'illusion qu'ils peuvent profiter des circonstances pour se livrer à une escalade militaire, car notre armée est prête à toutes les éventualités », a-t-il dit en faisant allusion aux groupes armés palestiniens et au mouvement libanais chiite Hezbollah.

Il s'agit pour M. Sharon, 78 ans en février, de la deuxième attaque cérébrale en moins de trois semaines. Il devait d'ailleurs subir aujourd'hui un cathétérisme cardiaque.

Dans ces conditions, il pourrait ne plus pouvoir assurer ses fonctions à la tête du gouvernement ou de son parti (Kadima) pendant plusieurs mois dans le meilleur des cas, alors que des élections législatives sont prévues dans trois mois, le 28 mars.

► Voir **SHARON** en page A14

SÉRIE LES COÛTS DE LA JUSTICE : 1. LA DÉSILLUSION

Près de la moitié des Québécois ne font pas confiance aux tribunaux



MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Après 1000 réformes, les tribunaux restent lents, chers et compliqués. Trop de citoyens vivent donc un cauchemar. Et les juristes avant-gardistes se débattent pour améliorer les choses. Jusqu'à lundi, La Presse raconte leurs histoires d'horreur et leurs bons coups dans un dossier en cinq volets.

Près de la moitié des Québécois ne font pas confiance aux tribu-

naux. Et leur vision s'assombrit encore lorsqu'ils les ont testés, la proportion de citoyens les jugeant inéquitablement ou inaccessibles pouvant alors atteindre 54% ou 56%. Tel est le constat peu reluisant d'un sondage omnibus CROP-

La Presse mené par téléphone auprès de 1000 personnes, du 8 au 17 décembre derniers. « Un malaise aussi manifeste, c'est terrible considérant qu'on a un système judiciaire exempt de corruption, et qu'il s'agit d'un des trois piliers de la démocratie, commente M^e François Tôth, professeur à l'Université de Sherbrooke. Mais ce n'est pas si surprenant considérant les problèmes du système : il est lent, il est cher et il est compliqué. »

► Voir **JUSTICE** en page A12

SOMMAIRE

Astrologie du jour	ACTUEL 12
Bandes dessinées	ACTUEL 4
Bridge	ACTUEL 14
Décès	ACTUEL 12 à 14
Forum	A 16 et 17
Horaire télévision	ACTUEL 8
Loteries	A 12
Monde	A 14 à 15
Mots croisés	ACTUEL 4 et 12
Mot mystère	ACTUEL 4
Observateur	ACTUEL 11
Petites annonces	ACTUEL 11 et AFFAIRES 4
Trait d'union	ACTUEL 10

Météo

Pluie verglaçante en matinée, maximum 0, minimum -6, plus de détails en page SPORTS 6



Le magazine de la déco créative
EN KIOSQUE DÈS MAINTENANT!



Retrouvez Manon LeBlanc dans
lundi 19 h 30
et mercredi 19 h à canal vie



Les Éditions gesta

SAGO ENTRE LA DÉSOLATION ET LA COLÈRE

DUMIRACLE À



ALEXANDRE SIROS
WASHINGTON

Les familles des mineurs coincés sous terre en Virginie-Occidentale ont brièvement cru au miracle, hier... avant de se rendre compte qu'elles nageaient plutôt en plein cauchemar.

Les autorités ont initialement annoncé, erronément, qu'un seul mineur était mort. Quelques heu-

res plus tard, elles ont dû rectifier le tir : 12 des 13 hommes portés disparus depuis lundi ont en fait perdu la vie.

Un sauveteur aurait rapporté tard mardi soir, à tort, la découverte de 12 survivants. La nouvelle a été transmise vers minuit aux proches des mineurs rassemblés dans l'église baptiste de Sago, localité où est située la mine de charbon qui a été le théâtre du drame.

Le dramatique cafoillage a poussé Ben Hatfield, président de l'International Coal Group (ICG), propriétaire de la mine, à faire son mea-culpa lors d'une conférence de presse hier après-midi.

« Nous regrettons sincèrement la façon dont les événements se sont

déroulés ce matin », a déclaré M. Hatfield, qui n'en menait pas large.

Le président de l'ICG, pressé de questions par les journalistes, a expliqué que les autorités ont été

« Nous étions en train de remercier Dieu. Nous nous réjouissons. Ils nous ont menti. Ils nous ont menti. »

mises au courant du véritable sort des mineurs 45 minutes après qu'elles eurent reçu l'information erronée à leur sujet.

M. Hatfield a toutefois attendu trois heures avant de se rendre lui-même à l'église baptiste pour faire la mise au point qui s'imposait. « Nous avons permis à la jubilation de durer plus longtemps que ce que nous aurions dû faire », a-t-il admis.

Dure chute
Parce qu'on a crié au miracle trop tôt, la chute n'en a été que plus dure. En l'espace de quelques heures, la communauté affectée par la tragédie est passée de la jubilation au désarroi et à la colère.

« J'appelle ça une injustice. Et je peux vous dire ici et maintenant que j'ai l'intention de poursui-

vre », a lancé Ann Meredith aux journalistes après l'annonce de la mauvaise nouvelle. Après avoir entretenu de faux espoirs sur le destin de son père, le mineur Jim Bennett, elle a appris qu'il avait été retrouvé mort. « Nous étions en train de remercier Dieu. Nous nous réjouissons. Ils nous ont menti. Ils nous ont menti », a-t-elle déclaré.

Elle n'a pas été la seule à manifester son irritation. Des témoins ont rapporté que les cris et les injures ont fusé à l'intérieur de l'église après l'annonce de la vérité. Église dont les cloches avaient sonné quelques heures plus tôt pour souligner ce que certains qualifiaient de miracle.

Republican American
UConn iced
They're alive
It's a 'miracle' for 12 miners 41 hours after being trapped

Rose Bowl USC DRIVES FOR A THREE-PEAT
The Atlanta Journal-Constitution
MIRACLE IN MINE
12 found alive 41 hours after blast

Los Angeles Times
Former Force on Capitol Hill Admits Fraud
TEEN CHIVALRY ISN'T DEAD, AT LEAST NOT YET

Journal Star
Miracles happen in West Virginia
Family members report 12 trapped coal miners found alive

Boston Herald
RADIO DAZE: NEW JOCK, NO SHOCK
PATS' CATS MEET THE JAGUARS

THE EXPRESS-TIMES
12 MINERS ALIVE
A family member of one of the trapped miners has a message for the rescue workers: 'Thank you very much.'

NORTHWEST HERALD
Twelve miners found alive
Family members, community elated at 'miraculous' rescue

America's prayers answered
MINER MIRACLE!
Weather: Partly sunny, 43/35

Rocky Mountain News
Miners found alive
'Miracles happen in West Virginia,' wife says

Chicago Tribune
12 miners rescued
Sheer poetry: Slain events make a cultural connection

DAILY NEWS
MIRACLE IN WEST VIRGINIA
ALIVE!

AURORA DAILY SUN
Miners found alive
SMOKY HILL TEEN LAID TO REST

The Boston Globe
12 miners reportedly found alive
Beach Boys in the 'Burg

DAILY PRESS
12 miners rescued after 41-hour ordeal - one found dead
SEE PAGES 6-7, 12-13

Newsday
MIRACLE IN THE MINE
After 41 hours, 12 miners found alive in West Virginia

THE INDIANAPOLIS STAR
'THEY'RE ALIVE!'
12 miners rescued after 41-hour ordeal; 1 miner was discovered dead earlier

The Anniston Star
'Miracles happen in West Virginia'
Relatives report 12 coal miners alive; 1 dead

Miracle in the Mine
After 41 hours, 12 miners found alive in West Virginia

« Vivants ! » « Miracle dans la mine. » « Douze mineurs secourus. » Après l'annonce par les autorités de la survie de 12 des 13 mineurs à l'accident de Sago (Virginie-Occidentale), tôt dans la nuit de mercredi, plusieurs journaux américains ont publié la nouvelle... qui s'est finalement révélée fautive.

LES DANGERS DES MINES DE CHARBON SOUTERRAINES

1- Le coup de grisou. Le grisou est un gaz composé à plus de 90 % de méthane (gaz naturel), qui se dégage du charbon. Il peut exploser s'il est présent à trop forte concentration.

2- Le coup de poussière. L'extraction du charbon dégage de la poussière de charbon, hautement inflammable. Les techniques modernes d'extraction ont augmenté la production de poussière. L'une des manières de contrôler la poussière est d'arroser régulièrement les couloirs des mines pour rabattre la poussière sur le sol.

3- L'asphyxie. Le monoxyde de carbone, généré par le charbon et les moteurs des appareils, peut s'accumuler dans les mines. C'est pour cette raison que les mineurs d'il y a 100 ans emmenaient avec eux un canari : l'oiseau mourait s'il passait plus d'une minute exposé à une concentration de monoxyde de carbone de plus de 100 parties par million. Quand le canari tombait de son perchoir, il était grand temps de sortir de la mine.

LES PIRES ACCIDENTS MINIERS DE L'HISTOIRE

- > Courrière, France, 1906. 1099 morts
- > Monongah, Virginie-Occidentale, États-Unis, 1907. 362 morts
- > Luisenthal, Allemagne de l'Ouest, 1962. 299 morts
- > Wrexham, Royaume-Uni, 1934. 264 morts
- > Dawson, Nouveau-Mexique, États-Unis, 1913. 263 morts
- > Cherry, Illinois, États-Unis, 1909. 259 morts
- > Fuxin, Chine, 2005. 210 morts
- > Scofield, Utah, États-Unis, 1900. 200 morts
- > Hillcrest, Alberta, 1914. 189 morts

LES ACCIDENTS MINIERS MORTELS AUX ÉTATS-UNIS

- > 1980 : 133
- > 1985 : 68
- > 1990 : 66
- > 1995 : 47
- > 2000 : 38
- > 2005 : 22

Le charbon au centre des conflits sociaux

MATHIEU PERREAULT

Le charbon a toujours été dangereux. À un point tel que les grandes vagues de réglementations sur la sécurité du travail sont intimement liées à l'histoire du charbon.

Il suffit de penser à *Germinal*, le roman d'Émile Zola, qui dénonçait l'extrême pauvreté des mineurs. Peu après, en 1906, la pire tragédie minière du monde fait plus de 1000 morts à Courrière, dans le Pas-de-Calais, forçant le gouvernement français à instaurer un repos hebdomadaire obligatoire.

LA CHINE EN TÊTE

La Chine est en tête du palmarès des désastres miniers, depuis quelques années. En 2005, près de 5500 mineurs sont morts dans des mines de charbon. La situation s'améliore toutefois puisque, en 1998, le nombre de morts dans les mines de charbon chinoises dépassait 7000.

La Chine est présentement en tête du palmarès des désastres miniers, ces dernières années. En 2005, près de 5500 mineurs sont morts dans des mines de charbon. La situation s'améliore toutefois puisque, en 1998, le nombre de morts dans les mines de charbon chinoises dépassait 7000. Là aussi, des désastres ayant fait des centaines de morts

au cours des dernières années force les autorités à améliorer la sécurité des mineurs.

En comparaison, les États-Unis ont maintenant de 20 à 40 morts par année dans les mines de charbon, et n'ont jamais eu plus de 3300 morts en 12 mois. Le sommet des désastres miniers américains a eu lieu au début du XX^e siècle, alors que le nombre de mineurs était près de 10 fois plus élevé qu'aujourd'hui.

Lois plus sévères

Aux États-Unis, après des désastres en série au début du XX^e siècle, les premières lois sur les mines sont apparues entre 1910 et 1920, mais il a fallu attendre 1950 pour que les inspecteurs puissent fermer les mines délinquantes. À la fin des années 60, l'augmentation croissante de la profondeur des mines de char-

bon (à cause de l'épuisement des filons) a provoqué une nouvelle vague de désastres frôlant les 100 victimes. Le président Richard Nixon a finalement renforcé les inspections des mines en 1973.

Le charbon a été aussi lié au syndicalisme moderne. Voilà 100 ans, les mines employaient des centaines de milliers d'ouvriers dans les pays occidentaux — 700 000 aux États-Unis en 1920. La cohésion sociale des mineurs et les conditions de travail difficiles ont favorisé l'émergence des syndicats. Certaines des grèves les plus importantes du début du XX^e siècle ont eu lieu dans les mines de charbon. Dans les années 80, la première ministre britannique Margaret Thatcher a dû une partie de son image de « dame de fer » à sa fermeté devant les mineurs en grève.

SAGO ENTRE LA DÉSOLATION ET LA COLÈRE

L'HORREUR

« Parce que les gens étaient en liesse en raison de la nouvelle de la découverte de 12 survivants, ils ont été encore plus accablés lorsqu'ils ont appris que ce n'était pas vrai », a indiqué à *La Presse* Donnie Tenney, président des autorités du comté d'Upshur, où se trouve la mine de Sago.

Une porte-parole de la Croix-Rouge qui se trouvait à l'intérieur de l'église au petit matin a déclaré que l'impact du revirement a été dévastateur pour les proches des mineurs décédés. « J'ai travaillé au Moyen-Orient, en Corée, en Europe. J'ai fait face à bon nombre de tragédies. Mais je n'ai jamais rien vu de tel. Ça été vraiment très difficile », a dit Jana Zehner.

Un miraculé

La grogne envers les responsables de la mine est d'autant plus

« Parce que les gens étaient en liesse en raison de la nouvelle de la découverte de 12 survivants, ils ont été encore plus accablés lorsqu'ils ont appris que ce n'était pas vrai. »

intense qu'on les a cités plus de 270 fois, au cours des deux dernières années, pour des violations aux dispositions fédérales en matière de santé et de sécurité. La dernière vérification, s'étant terminée le 22 décembre, avait fait état de 46 violations présumées.

M. Tenney, qui demeure à environ deux kilomètres de la mine et a clairement entendu l'explosion

qui a provoqué la tragédie, s'est néanmoins voulu rassurant sur le moral des citoyens qu'il représente.

Un miraculé

« Il y a eu beaucoup d'accidents et de désastres dans les

mines de la Virginie-Occidentale et les gens ont dû se serrer les coudes et s'entraider. Cette tragédie fera encore une fois la preuve de la bonté des gens. Il y a beaucoup de peine, il y a le deuil, mais nous sommes aussi heureux parce que l'un des mineurs a survécu », a-t-il dit.

Le miraculé se nomme Randal McCloy. Il est âgé de 27 ans et se trouve dans un état critique, mais stable. Il souffre de déshydratation, de problèmes de reins et l'un de ses poumons est endommagé.

Au cours d'une conférence de presse, son médecin, le Dr Larry Roberts, a fait état des progrès

du mineur. Il a semblé relativement optimiste pour l'avenir de ce père de deux enfants qui a passé plus de 41 heures dans la mine après la déflagration.

Cette bonne nouvelle n'empêchera cependant pas l'ensemble de la communauté de broyer du noir. Devant The Donut Shop, commerce situé à proximité de Sago et fréquenté par plusieurs des mineurs, on avait inscrit : « seulement un miracle ». Ce qui traduisait bien la déception des citoyens.

« Je pense que tout le monde est encore sous le choc, a déclaré le propriétaire du commerce, Richard Comegys, joint au téléphone. Tous ici souhaitaient des miracles. Plus qu'un miracle. »



PHOTO JASON COHN, REUTERS ©

Au beau milieu de la nuit de mercredi, les autorités se rétractent : 12 des 13 mineurs sont morts. Place au chagrin et à la colère.

Des normes de sécurité parfois ignorées

MATHIEU PERREAULT

Dans la dernière année, le plafond des tunnels de la mine de Sago s'est écroulé à plus de 20 reprises. La mine a reçu 18 constats d'infraction depuis huit mois pour des problèmes graves récurrents.

Les statistiques de la mine de Virginie-Occidentale où 12 mineurs sont morts ont fait le tour des médias, hier. Elles montrent que les désastres miniers sont très rarement évitables. En général, les règles ne sont pas respectées. Parfois, les inspecteurs gouvernementaux sont eux-mêmes fautifs, comme l'a montré l'enquête sur la catastrophe de Westray, en Nou-

velle-Écosse, où 26 mineurs sont morts en 1992.

« Les mines de charbon sont les plus dangereuses, explique Judith Patterson, géologue à l'Université Concordia. Il faut que les normes soient suivies de très près. Sinon, il y a inévitablement des accidents. À Westray, la direction de la mine ignorait souvent les alertes au méthane. »

Le Québec n'a pas de mine de charbon, et n'a jamais connu de grande catastrophe minière. Mais ici aussi, l'amélioration de la sécurité minière passe par le respect des normes. « Plus de 80 % des accidents sont causés par des facteurs humains, des infractions aux normes, dit André Lavoie, directeur des relations publiques à

l'Association minière du Québec. Les éboulements ne sont plus responsables que de 20 % des accidents. Avant, les proportions étaient inversées. »

Selon M. Lavoie, cela signifie

Le Québec n'a pas de mine de charbon, et n'a jamais connu de grande catastrophe minière.

que les mines contrôlent de mieux en mieux la structure. Les accidents sont de plus en plus liés aux opérations de la machinerie. L'Association a réduit du tiers la

fréquence d'accidents depuis 15 ans. L'amélioration a été encore plus importante pour les accidents « indemnisés », plus graves, qui ont diminué de plus de la moitié depuis 15 ans.

Comme les mines de charbon comportent beaucoup plus de risques, la technologie joue un plus grand rôle. Les détecteurs de méthane sont beaucoup plus sensibles, et de nouvelles machines « sans statique », qui ne produisent pas d'étincelles pouvant allumer le méthane, ont été introduites dans les années 80 et 90, selon Martin Grenon, professeur au département de génie des mines de l'Université Laval. Quant aux opérations de secours, des caméras à infrarouge permettent maintenant de retrouver les mineurs dans la fumée.

En Virginie-Occidentale, les mines sont soumises à une compétition intense des mines de l'Ouest américain, particulièrement celles du Wyoming, où l'extraction du charbon est moins onéreuse parce que les fi-

AU CANADA

Outre Hillcrest, les deux pires désastres de l'histoire minière canadienne ont été Crowsnest en Colombie-Britannique, où 128 mineurs ont perdu la vie en 1902, et Springhill en Nouvelle-Écosse, où 236 mineurs sont morts dans trois explosions en 1891, 1956 et 1958. L'explosion à la mine néo-écossaise de Westray, qui a fait 26 morts en 1992, a été la dernière catastrophe importante au Canada. Comme le Québec n'a jamais eu de mine de charbon, il n'a pas connu de désastre minier aussi important. Un rapport de 1997 de la Protection civile canadienne signale 13 désastres miniers au Canada, au XX^e siècle, dont aucun au Québec.

lons sont plus larges. Selon une récente étude du quotidien *The West Virginia Gazette*, la compétition du Wyoming a obligé les mines de la Virginie-Occidentale à enfreindre de plus en plus les règlements environnementaux et de sécurité.

ÉLECTIONS 2006

LA CITATION

Comme à Bagdad

« C'est un peu comme lorsque les Américains ont envahi Bagdad. C'est arrivé très rapidement, mais qu'est-ce qui arrive ensuite ? »

— Le candidat libéral Marc Garneau, au sujet de la souveraineté du Québec.

EN BREF

Sept milliards à l'éducation

Des milliers d'étudiants à faible revenu auraient accès presque gratuitement à l'éducation supérieure en vertu d'un programme de plusieurs milliards de dollars qui sera dévoilé aujourd'hui par le premier ministre Paul Martin. Le projet, destiné à permettre au Canada de rivaliser avec des superpuissances économiques en émergence telles que l'Inde et la Chine, inclut un financement de 2,75 milliards pour l'aide aux études post-secondaires. Chaque étudiant pourrait bénéficier d'une aide supplémentaire, mais les étudiants à faible revenu en profiteraient majoritairement. Ils recevraient ainsi jusqu'à 3000\$ par an, pendant quatre ans. M. Martin devrait aussi annoncer une aide de 1 milliard pour les infrastructures et une autre de 3,5 milliards pour l'alphabétisation et le développement des compétences. Presse Canadienne

Layton veut une assurance médicaments

Tentant d'attirer le vote des personnes âgées, le chef du NPD, Jack Layton, promet d'investir un milliard par année dans un programme national d'assurance médicaments. Trop de gens, jeunes et vieux, vivent sans les médicaments dont ils ont besoin parce qu'ils sont inabordable, a fait valoir M. Layton hier. La proposition du NPD stipule que le gouvernement fédéral paierait la moitié des factures de médicaments, l'autre étant assurée par les provinces. d'après le *Toronto Star*

Le Monde diplomatique et la campagne

Dans son dernier numéro, *Le Monde diplomatique* accorde une page complète aux élections fédérales canadiennes avec un titre sans équivoque : « L'argent d'Ottawa contre les souverainistes. » Le mensuel français fait évidemment référence au scandale des commandites, « une débauche de publicité » faite « dans une grande opacité » et « qui a entraîné la chute du gouvernement de Paul Martin ». L'auteur Philippe Descamps dresse un lien entre la pauvreté, le déséquilibre fiscal et la compagnie de la famille Martin, Canada Steamship Lines et souligne la « popularité actuelle » de la chanson de Loco Locass, *Libérez-nous des libéraux*, en ondes depuis 2003 au Québec.

LE CHIFFRE

80 000

Quelque 80 000 Chinois ont dû déboursé 23 millions de dollars en taxes d'entrée au Canada entre 1885 et 1923.

Immigration Les conservateurs veulent favoriser l'intégration

Harper s'excuserait auprès des Chinois

GILLES TOUPIN

OSHAWA — Devant quelque 200 partisans hier matin à Mississauga, le chef conservateur Stephen Harper a annoncé qu'un gouvernement conservateur mettra en place une nouvelle agence, l'agence canadienne d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétence des immigrants, de façon à permettre à ces derniers d'intégrer rapidement le marché du travail canadien.

Il a de plus indiqué qu'un gouvernement conservateur présenterait des excuses officielles à la communauté chinoise pour avoir imposé une taxe d'entrée au pays, il y a plus d'un siècle.

« Le plus gros obstacle pour ceux qui immigreront au Canada, a expliqué le chef tory, c'est de voir leurs diplômes légitimes non reconnus par notre pays. Quand cela se produit, non seulement les rêves de ces immigrants sont détruits, mais le Canada dans son entier est privé de ce que ces nouveaux Canadiens ont à offrir. »

Sous les libéraux, a estimé M. Harper, le système d'immigration canadien a accumulé les problèmes. « Ces problèmes, a-t-il dit, comprennent le fameux programme libéral pour accueillir des danseuses nues ainsi que l'usage des visas à des fins purement partisans. » M. Harper faisait allusion à l'affaire Sgro qui a révélé l'année dernière que l'ancienne ministre de l'Immigration du cabinet Martin, Judy Sgro, avait délivré un permis de travail à une stripteaseuse d'origine

roumaine qui avait travaillé à la campagne pour sa réélection.

Premier ministre, M. Harper s'attaquerait donc à éliminer les obstacles qui empêchent des médecins étrangers compétents, des ingénieurs ou des avocats, quand ce ne sont pas tout simplement des gens de métier qualifiés, de faire bénéficier la société de leurs connaissances.

« Je vais travailler avec les provinces et les associations professionnelles pour que soient reconnus les diplômes étrangers et cela le plus vite possible. Aussi, nous travaillerons avec les employeurs afin qu'ils comprennent mieux la valeur de ces di-

« Le plus gros obstacle pour ceux qui immigreront au Canada, a expliqué le chef tory, c'est de voir leurs diplômes légitimes non reconnus par notre pays. »

plômes qui sont beaucoup trop sous-évalués sur le marché de l'emploi chez nous. »

Des excuses officielles

M. Harper a également annoncé hier, devant ainsi le pion au gouvernement libéral de Paul Martin, que son gouvernement allait présenter des excuses officielles au nom du Canada à la communauté chinoise canadienne pour l'humiliation subie il y a plus d'un siècle lorsque les travailleurs chinois du chemin de fer se sont vu imposer une taxe d'entrée au pays.

« C'est difficile d'immigrer au Canada et de trouver le bon emploi, a

affirmé le chef conservateur. Et ce ne sera probablement jamais facile. Dans le passé, ça a été souvent encore plus difficile, parfois injuste. C'est pourquoi, par exemple, notre communauté chinoise canadienne mérite des excuses pour la taxe d'entrée qui lui a été imposée dans le passé. » Paul Martin s'est refusé à ce jour à présenter des excuses à la communauté chinoise, se contentant de reconnaître publiquement ces faits et de la dédommager.

M. Harper a aussi annoncé hier que son gouvernement réduira de moitié les droits de 975 \$ exigés des immigrants. « Notre nouveau gou-

vernement réduira immédiatement de moitié le droit d'établissement et notre objectif sera de le ramener à 100 \$ au cours de notre mandat lorsque la situation financière de l'État le permettra », a-t-il affirmé.

Les libéraux de Paul Martin ont annoncé mardi qu'ils allaient pour leur part abolir complètement ces droits de 975 \$, imposés par M. Martin lui-même dans son budget lorsqu'il était ministre des Finances. Selon des sources conservatrices, M. Martin aurait fait cette annonce en catastrophe avant-hier après avoir eu vent du projet de M. Harper sur la réduction du droit d'établissement, question de couper l'herbe

L'ENGAGEMENT

- > Création d'une agence canadienne d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétence des immigrants.
- > Présentation d'excuses officielles à la communauté chinoise canadienne pour l'imposition d'une taxe d'entrée, il y a plus d'un siècle, aux travailleurs chinois du chemin de fer.
- > Réduction de moitié d'abord du droit de 975 \$ exigé des immigrants pour s'établir au pays. Coût : 500 millions sur 5 ans. Cette réduction sera ramenée ensuite à 100 \$ au cours du premier mandat et, si possible, complètement éliminée.
- > Aide aux parents canadiens qui adoptent des enfants nés à l'étranger en leur accordant automatiquement la citoyenneté.
- > Mise sur pied d'une enquête judiciaire sur la tragédie de 1995 d'Air India.

sous le pied à son rival. Le chef conservateur a soutenu hier que le tour de passe-passe des libéraux ne l'avait pas dissuadé de renoncer à son annonce.

« Nous avons travaillé sur cette idée et nous en avons examiné les coûts depuis des mois, a-t-il dit. Le gouvernement, lui, improvise des idées à mi-campagne. C'est intéressant de constater que, maintenant, le gouvernement Martin commence à faire campagne contre son propre bilan. Le gouver-

nement a eu plusieurs occasions, même récemment dans son budget avant le déclenchement des élections, de proposer l'abolition du droit d'établissement. Il ne l'a pas fait. Je pense que ce gouvernement réagit aujourd'hui de la sorte parce qu'il se rend compte qu'il a perdu ses appuis au sein des communautés culturelles. »

Le chef conservateur a également annoncé hier, en présence de plusieurs membres de la communauté indienne du Canada, que son gouvernement allait ordonner la tenue d'une enquête judiciaire sur la tragédie d'Air India, ce que le gouvernement libéral refuse de faire.



Debbie Yam, de Toronto, présente le certificat de taxes acquittées de son grand-père, Won Bing Yam. M. Yam avait déboursé 500 \$ en 1923 pour obtenir le droit d'immigrer. Cette mesure et la demande d'excuses formelles du gouvernement viennent hanter la campagne des libéraux en ce début d'année.

Des excuses exigées depuis longtemps

NATHAËLLE MORISSETTE

Courtoisée par les partis politiques fédéraux, la communauté sino-canadienne n'a toujours pas reçu d'excuses de la part du gouvernement fédéral pour l'adoption d'une loi en 1885, visant à limiter l'immigration chinoise.

Cette loi, communément appelée « Chinese Head Tax », a permis à Ottawa d'imposer, à la fin du XIX^e siècle, des frais d'entrée variant entre 50 \$ à 300 \$ aux Chinois qui souhaitaient s'établir au Canada. Or, les immigrants issus d'autres pays

n'étaient pas contraints de se plier à cette règle. Entre 1885 et 1923, quelque 80 000 Chinois ont été forcés de payer un total de 23 millions en taxes d'entrée. À l'époque, Ottawa sollicitait ces nouveaux arrivants afin qu'ils participent à la construction du chemin de fer et qu'ils travaillent dans les mines. Puis, en 1923, le gouvernement fédéral a adopté l'Acte d'exclusion visant à interdire l'immigration chinoise jusqu'en 1947.

À plusieurs reprises, des représentants de la communauté sino-canadienne ont exigé des excuses de la part du gouvernement fédé-

ral pour avoir adopté de telles lois. Ils souhaitent également obtenir réparation pour les préjudices subis. Mais, jusqu'à maintenant, ces demandes sont demeurées lettre morte. Parmi les Chinois qui ont payé la fameuse taxe, moins de 800 sont encore vivants.

Si le chef conservateur Stephen Harper s'est dit prêt à présenter ses excuses à la communauté chinoise au lendemain d'une victoire de son parti le 23 janvier, l'actuel premier ministre Paul Martin a refusé de prendre un tel engagement. Au Parti libéral, on craint que des poursui-

tes ne soient intentées contre le gouvernement s'il demandait pardon. M. Martin reconnaît toutefois que les Canadiens d'origine chinoise ont été traités injustement.

Selon Stewart Istvanffy, avocat spécialisé en droits humains internationaux, les risques de poursuites sont plutôt minimes. « Le fait de recevoir des excuses peut faciliter les procédures pour la communauté chinoise parce que c'est reconnaître qu'il y a eu une faute. Mais ce serait difficile pour ces gens-là d'aller en cour puisque tout ça est arrivé il y a plusieurs années. »

PHOTO PRESSE CANADIENNE ©



PIERRE FOGLIA

Une oeuvre

Je n'ai rien fait de notable durant ce congé des Fêtes sauf relouer *Dogville*, le film de Lars Von Trier avec notamment Nicole Kidman, Lauren Bacall, Ben Gazzara. C'était la sixième fois que je relouais *Dogville*... cela commence à tenir de la marotte *strahamienne*. Patrick Straham, une des grandes figures de la contre-culture québécoise des années 70, ne pouvait pas écrire un article sans citer Godard et Brecht, ça me tombait sur les rognons quelque chose de rare. Me voilà enlgué à mon tour dans une fixation du même type.

J'écris quoi ? Une centaine de chroniques par année ? Je pourrais facilement les écrire toutes non pas sur *Dogville*, mais autour de *Dogville*. Une oeuvre, c'est pas grand, c'est pas petit, c'est pas beau, c'est pas laid, on reconnaît une oeuvre à l'envie qu'on a d'en sortir quand on est dedans pour prendre des notes de toute urgence. Une oeuvre, c'est ça : on ne finit pas d'en sortir et d'y revenir et d'y revenir et d'y revenir.

Une oeuvre, on n'a pas tellement envie d'en parler après. Pas envie de parler cinéma. Pas envie de parler de Von Trier dont je n'ai vu qu'un autre film, *Dancer in the Dark*, qui ne m'a pas touché. Pas envie de parler

de Nicole Kidman sauf pour dire, placement, qu'elle est très bonne. Sa malchance a été de tomber cette année-là, à Cannes, sur une Marie-Josée Croze qui fait une apparition géniale dans *Les Invasions barbares*. Je vous répète ce qu'on m'a dit. Je n'ai toujours pas vu *Les Invasions*, mais ça ne saurait tarder maintenant, en tout cas c'est dans mes résolutions de fin d'année.

Je disais : une oeuvre, on n'a pas tellement envie d'en parler après. Mais alors, me direz-vous, comment écririez-vous 100 chroniques si vous n'avez pas envie d'en parler ?

Je pourrais parler à l'infini de ce que le film *me fait*. Mais je n'ai pas envie de m'obstiner avec les gens qui n'ont pas supporté la forme, qui n'ont accepté ni l'absence de décor ni le jeu « détaché » des acteurs comme dans le théâtre brechtien. Plein de gens ont détesté ce film-là. En fait, ils ne l'ont pas vu, empêchés d'arriver au propos justement par la forme¹. Je les comprends. J'aurais facilement pu être rebuté comme eux si je n'avais deviné dès le prologue qu'on allait me parler intensément et sans concession de mon sujet préféré : l'Homme et sa Fiancée.

Tous les critiques ont relevé que *Dogville* était un film anti-américain. Le film dure près de

trois heures, multiplié par six, 20 heures. Pas une seconde en 20 heures je n'ai pensé aux États-Unis, à Bush, à l'Irak. Même le générique et ses *slides* sur l'Amérique ne me font pas changer d'idée. Durant le générique, je n'entends que la chanson de Bowie — *Young American* — dont je n'ai jamais compris le sens, d'ailleurs je ne suis pas sûr qu'elle en ait un, Bowie a toujours eu plus de concept que de sens.

Je vois dans *Dogville* une fable, un conte philosophique sur l'Homme et sa Fiancée. Une oeuvre terrible et dépouillée comme *Le Grand Cahier* d'Agota Kristof, ou même *Le Petit Prince*, mais pas dans sa confiture originelle saint-exupérienne, un *Petit Prince* réécrit par Cioran qui en aurait effacé le côté juvénile si exaspérant.

L'Homme et sa Fiancée. Innocente et pure Fiancée, même quand tout le village lui passe dessus. Elle va essayer de croire en l'Homme jusqu'au bout. En réalité, elle ne fait que semblant d'y croire. Au fond, comme le lui dira son père, ce n'est qu'une arrogante salope. Au fond, elle sait depuis le début qu'il n'y en a pas un, qu'il n'y en a jamais eu un (ni une) quoi qu'en disent les curés ou les philosophes pour racheter les autres. Elle sait bien qu'ils méritent tous la

mort et rien d'autre, je veux dire *personne* d'autre.

Une oeuvre, disais-je, pas un cadeau. Je pourrais vous en parler pendant 100 chroniques, mais je sauterais tout de même celle de Noël.

Le seul point noir de *Dogville*, c'est qu'on devine qu'il va y avoir une suite qui ne pourra être que ratée. Elle vient de sortir et c'est bien ce que je viens de vous dire.

PRÉCISION — Calmez-vous le pompon, je vous assure que je n'ai pas fait exprès de mal orthographier le nom de M^{lle} Marie-Élaine Thibert dans une récente chronique. J'ai passé l'âge de ce genre de gamineries. On m'a dit au téléphone qu'elle était la marraine de *Rêves d'enfants*. Ne la connaissant pas, j'ai écrit Marie-Hélène Tibère. La correctrice qui a revu mon texte a cru, elle aussi, que ça s'écrivait comme ça. Je sais qu'il s'en trouve en ce moment pour se demander sur quelle planète vivent ces gens qui n'ont jamais entendu parler de M^{lle} Thibert. Nous vivons, ne vous en déplaise, sur cette partie de la planète Québec où n'aborde jamais *Star Académie*. Si nous sommes nombreux ? À vue de nez, je dirais quelques millions.

PRÉCISION, PRISE DEUX — Un responsable de *Rêves d'enfants*, surpris de mon peu d'empathie pour son organisme, s'est dit : ça

s'peut pas, ce type-là ne doit pas nous connaître, et dans un courriel légèrement condescendant, il se met en frais de m'expliquer ce qu'est *Rêves d'enfants*, un peu comme on explique à un Tamoul nouvellement arrivé ce qu'est une cabane à sucre.

Je ne suis pas un Tamoul, je ne viens pas d'arriver, j'ai commenté les balbutiements de *Rêves d'enfants* il y a plus de 25 ans. À l'époque, quelques médecins de l'hôpital Sainte-Justine partageaient mes réserves, disaient haut et fort qu'il y a mieux à faire avec les enfants malades que cette intempestive charité. Ils se sont tus depuis, c'est vrai. Pas moi. Je peux vous expliquer pourquoi quand vous vous voudrez.

PRISE TROIS — Je chroniquais récemment sur les Bardo qui tenaient La Girondine à Frelighsburg, près de chez moi, table champêtre et produits du terroir. Je racontais qu'ils s'étaient retirés, écoeurés des tatillonneries du ministère de l'Agriculture. Il paraît que vous avez compris que La Girondine fermait. J'ai pourtant écrit le contraire. Elle continue. Un jeune couple a pris la relève, François Deshautels et sa femme. Mêmes produits, sûrement même qualité.

1 : Un paradoxe puisque cette forme vise précisément à dégager le propos, à ouvrir une route qui y mène plus directement.



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

Le délateur Pierre Roberge a passé la journée perché sur la grue d'un chantier à l'angle des rues Viger et de Bleury.

Le délateur sait qu'il va tomber

HUGO MEUNIER

Perché sur une grue à environ 150 pieds du sol depuis 21 h mardi, un délateur au service de la Sûreté du Québec a pris le centre-ville de Montréal en otage, hier, pour dénoncer le bris du contrat qui le lie au ministère de la Sécurité publique.

Pierre Roberge, 47 ans, s'était déjà hissé dans une grue à Montréal-Nord en août dernier. Il a remis ça mardi soir, par un froid sibérien.

Emmitoufflé dans plusieurs couches de vêtements et armé d'une toile bleue pour se protéger du vent, le délateur a grimpé par l'échelle se trouvant sur la structure métallique située à l'intersection des rues Viger et Anderson, près du Palais des congrès de Montréal. Il a interrompu son ascension sur un palier à mi-chemin du sommet.

C'est un passant qui l'a aperçu le premier vers 8 h hier. Les policiers du Service de police de Montréal (SPVM) ont alors bouclé un large périmètre, craignant que l'homme ait une arme à feu en sa possession.

La fermeture de plusieurs rues du centre-ville a créé d'importants bouchons de circulation.

Pierre Roberge a envoyé une bouteille contenant un message à des pompiers qui tentaient d'aller à sa rencontre. « Allez chercher la police. Allez chercher Claude Poirier », pouvait-on lire sur le bout de papier.

Après deux heures de discussion avec un négociateur de la police, M. Roberge est redescendu de son perchoir vers 15 h, avec l'aide de pompiers araignés.

Il a été cueilli par les policiers en touchant terre. Il a d'abord été examiné par des ambulanciers. « Il souffre d'engelures mineures », a observé Michel Thibault, d'Urgences-santé.

Pierre Roberge s'expose à des accusations de méfait public et bris de condition et devrait comparaître ce matin.

QUI EST PIERRE ROBERGE ?

Avant de devenir délateur, Pierre Roberge a été condamné à six années de pénitencier en 1995, après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation d'homicide involontaire dans l'assassinat de Philippe Lebel en 1992. Ce dernier, membre de la petite pègre du quartier Rosemont, avait été retrouvé dans un fossé, atteint d'une balle. Devenu délateur dans ce dossier, Roberge a ensuite permis de faire accuser deux autres individus dans cette affaire.

teur était de s'entretenir avec le chroniqueur Claude Poirier. Cette requête lui a été accordée hier en début de soirée. *La Presse* a pu écouter leur court entretien. Après avoir travaillé 10 ans pour la SQ, Pierre Roberge s'est dit abandonné pour de faux motifs par le corps policier et le ministère de la Sécurité publique. « Ils s'acharnent à essayer de se débarrasser de moi », a-t-il souligné.

M. Roberge tente donc par tous les moyens de sauver sa peau. « Je veux avoir au moins une protection minimum, j'ai peur pour ma vie. Je sais bien que je vais tomber, je ne sais juste pas quand », a ajouté le délateur. Pierre Roberge n'a pas commis de crime depuis qu'il travaille pour la police.

Selon l'ancien président de l'Association des témoins spéciaux du Québec (ATSQ), aujourd'hui dissoute, le délateur a voulu lancer un appel de détresse. « On a une arme pointée sur la tête en permanence et l'État se sert de la vulnérabilité des témoins spéciaux pour les contrôler, leur faire du chantage ou des menaces », a dénoncé Jim Boivin, lui-même ancien délateur.

Le ministère de la Sécurité publique n'a pu être contacté hier.

La suite de notre couverture des élections fédérales 2006, pages A6 à A8

SOLDES

ACTUELS

VOS FAVORIS POUR LE SKI, LE SURF ET TOUTES VOS ACTIVITÉS DE PLEIN AIR HIVALNAL, MAINTENANT À PRIX EXCEPTIONNELS !

	<p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: 0.8em;">SPORT ACTIF</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold;">ÉPARGNEZ 30%</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold;">LA CAGOULE DE SKI MICROPOLAIRE</p> <p style="text-align: center; font-size: 2em; font-weight: bold;">6.⁹⁹</p> <p style="text-align: center; font-size: 0.8em;">RÉG. 9.99</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">LES COLLECTIONS 2005</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold;">VÊTEMENTS SKI OU SNOW VARIÉS</p> <p style="text-align: center; font-size: 0.8em;">JUSQU'À</p> <p style="text-align: center; font-size: 3em; font-weight: bold;">50%</p> <p style="text-align: center; font-size: 0.8em;">DE RABAIS</p>
	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">VALEUR EXCEPTIONNELLE</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold;">LA TUQUE DE SKI TRICOT DOUBLE À MOTIF</p> <p style="text-align: center; font-size: 2em; font-weight: bold;">9.⁹⁹</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">VALEUR EXCEPTIONNELLE</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold;">MOUFLES DE SKI SIGNÉES «KOMBI» ET «AUCLAIR»</p> <p style="text-align: center; font-size: 2em; font-weight: bold;">19.⁹⁹</p> <p style="text-align: center; font-size: 0.8em;">RÉG. 25.00</p>
	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">ÉPARGNEZ 30%</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold;">CHOIX DE BAS DE SKI JACQUARD THERMAL</p> <p style="text-align: center; font-size: 2em; font-weight: bold;">6.⁹⁹</p> <p style="text-align: center; font-size: 0.8em;">RÉG. 9.99</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">ÉPARGNEZ 25%</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold;">LE COL ROULÉ DE SKI SIGNÉ «KOMBI»</p> <p style="text-align: center; font-size: 2em; font-weight: bold;">14.⁹⁹</p> <p style="text-align: center; font-size: 0.8em;">RÉG. 19.99</p>

TOUS NOS MAGASINS SONT OUVERTS AUJOURD'HUI SELON LES HEURES D'AFFAIRES NORMALES



www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS !

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ÉLECTIONS 2006 VERS LE 23 JANVIER

Harper et son parti en échappée

SONDAGE
suite de la page A1

Les conservateurs n'ont pas obtenu une telle avance dans les sondages depuis le début de la campagne électorale. Selon M. Graves, ils n'ont jamais été aussi près du pouvoir depuis les 12 dernières années.

Le Nouveau Parti démocratique (NPD) obtient 18 % des voix, alors que le Bloc québécois récolte 10 % des appuis (à l'échelle du Canada) et le Parti vert 5 %. Les conservateurs sont à 36 % dans les intentions de vote et les libéraux à 30 %. La marge d'erreur de ce sondage est d'environ 2,7 %, 19 fois sur 20.

La stratégie des conservateurs

Les sondeurs de la firme Ekos estiment que ces résultats démontrent que la stratégie des

conservateurs jusqu'à maintenant a porté ses fruits. Le Parti conservateur a multiplié les annonces sur sa plateforme électorale avant Noël, notamment sur la TPS et les garderies. Selon Frank Graves, Stephen Harper a réussi à faire disparaître les craintes sur son « agenda caché » avec ces nombreux engagements.

Dans cet élan, l'image du chef conservateur est rehaussée dans l'esprit des électeurs. Stephen Harper obtient un meilleur score que Paul Martin quant à sa capa-

city d'articuler une « vision positive pour le futur ». Sur cette question, le chef conservateur obtient la faveur de 28 % des électeurs contre 25 % pour le chef libéral. En décembre la tendance était plutôt à l'inverse.

Mouvement au Québec
L'avance des conservateurs s'explique surtout par un léger effritement des intentions de vote chez les néo-démocrates en Colombie-Britannique et au Québec chez le Bloc québécois. Le président d'Ekos estime également que les doutes soulevés par l'enquête de la GRC sur des présumés délits d'initiés à la veille d'une annonce du gouvernement libéral favorise les conservateurs.

Au Québec les conservateurs obtiennent presque autant d'appuis que les libéraux avec res-

pectivement 20 % et 22 % des intentions de vote, selon le sondage. Le Bloc reste dominant avec 44 % des appuis.

Ekos constate que le Parti conservateur apparaît désormais comme un rival potentiel aux libéraux pour défendre l'option fédéraliste au Québec. Frank Graves mentionne que le score des conservateurs laisse entrevoir l'émergence d'une autre « coalition » comme celle menée par Brian Mulroney dans les années 80.

En Colombie-Britannique, les libéraux restent au même niveau (23 %), mais les néo-démocrates (23 %) flanchent au profit des conservateurs (47 %). Les libéraux restent néanmoins populaires parmi l'électorat ontarien avec 39 % des intentions de vote contre 35 % pour les conservateurs. Les marges d'erreur du sondage sont toutefois plus élevées pour les résultats régionaux.

L'avance des conservateurs se traduit aussi par une polarisation de leurs appuis qui se concentrent surtout chez les personnes plus âgées. Autant les hommes que les femmes appuient toutefois les conservateurs.

Il y a néanmoins de l'espoir pour les libéraux. Les résultats du sondage soulignent les craintes des électeurs néo-démocrates face à un éventuel gouvernement conservateur. Ceux-ci apparaissent plus prompts à changer leur vote. Les électeurs pourraient donc exercer un vote tactique afin d'éviter que les conservateurs prennent le

pouvoir. Le président d'Ekos mentionne que les néo-démocrates se retrouvent plus que jamais coincés entre conservateurs et libéraux. L'évolution des prochains sondages montrera si cette hypothèse se confirme. À ce stade-ci, les électeurs pensent toujours que les libéraux formeront le gouvernement après le scrutin fédéral du 23 janvier. Mais le vent semble maintenant tourner à moins de trois semaines du scrutin.

Ce que les analystes retiennent

- Les personnes plus âgées appuient davantage les conservateurs
- Les conservateurs gagnent des appuis au Québec
- Les libéraux résistent en Ontario
- Les néo-démocrates perdent du terrain en Colombie-Britannique

INTENTIONS DE VOTE AU FÉDÉRAL (%)

Parti conservateur du Canada	36
Parti libéral du Canada	30
Nouveau Parti démocratique	18
Bloc québécois	10
Parti vert	5
Autres	0,4

La marge d'erreur de ce sondage est d'environ 2,7 points de pourcentage, 19 fois sur 20. Le sondage a été réalisé auprès de 1386 personnes les 3 et 4 janvier derniers.

Les conservateurs n'ont pas obtenu une telle avance dans les sondages depuis le début de la campagne électorale.

SONDAGE QUOTIDIEN

Le sondage quotidien de la firme Ekos réalisé pour le compte de *La Presse* et du *Toronto Star* utilise les données les plus récentes possibles. Pour le sondage publié aujourd'hui, 1200 personnes ont été interrogées mardi et hier. Les derniers résultats ont été compilés hier vers 21 h. Ekos interrogera ensuite 500 personnes chaque jour, permettant de publier dès le lendemain les intentions de vote des Canadiens. Ce sondage quotidien permettra aussi de connaître la tendance du vote chez les électeurs dans les différentes régions ainsi que leur opinion sur des enjeux de la campagne électorale.

Harper de plus en plus ciblé

PRESSE CANADIENNE

L'élection possible d'un gouvernement conservateur le 23 janvier semble hanter de plus en plus le ministre fédéral de l'Environnement, Stéphane Dion, qui demande au chef du Parti conservateur, Stephen Harper, de rendre des comptes à la population sur plusieurs questions avant le jour du vote.

De passage à Québec, hier, le ministre Dion a brandi une série de menaces qui ne manqueraient pas de s'abattre sur le pays si jamais les Canadiens décidaient d'élire un gouvernement conservateur.

« M. Harper n'a pas précisé du tout qu'est-ce qu'il ferait du point de vue de la marche de la fédération. Quelles responsabilités il enlèverait au gouvernement fédéral pour les redonner aux gouvernements des provinces? Comment il limiterait le pouvoir fédéral de dépenser davantage qu'il est déjà limité? Comment il renforcerait le rôle des provinces à l'international, tout en protégeant la capacité du Canada de parler d'une seule voix? Et quant au soi-disant déséquilibre fiscal, il ne l'a pas chiffré », a répondu M. Dion, lors d'un point de presse, à une question qui portait sur un autre sujet.

Marc Garneau persiste et signe

NATHAËLLE MORISSETTE

Marc Garneau persiste et signe. La nouvelle recrue libérale affirme que les Québécois ne savent pas vraiment ce qui les attend dans un éventuel Québec souverain. « C'est un peu comme lorsque les Américains ont envahi Bagdad. C'est arrivé très rapidement, mais qu'est-ce qui arrive ensuite? »

Ces propos ont été vivement critiqués par le Bloc québécois, qui estime que cette comparaison est odieuse.

Dans un article paru dans *La Presse* hier, l'ancien astronaute affirmait qu'il serait incapable d'habiter dans un Québec souverain car il se bat depuis des années contre l'indépendance. Bombardé de questions par les journalistes à la suite de ces propos, Marc Garneau en a remis.

« Je ne céderai jamais ma citoyenneté canadienne, a-t-il affirmé hier lors d'un point de presse dans la circonscription de Vaudreuil-Soulanges où il se présente comme candidat. J'étais très fier de porter les couleurs du Canada lorsque j'étais dans l'espace. J'ai complètement confiance dans les citoyens du Québec de reconnaître l'importance de l'unité canadienne. Ils vont (réaliser) que le Québec dans le Canada, c'est la meilleure solution. »

Ainsi, tant et aussi longtemps que la « menace » séparatiste planera sur le Québec, M. Garneau affirme qu'il défendra avec fougue l'unité de son pays, un endroit qui fait l'envie du reste du monde, estime-t-il. Le candidat libéral avoue toutefois qu'il

trouve difficile de « vendre le Canada » aux Québécois. « Il y a certaines personnes (qui ont été) anesthésiées par le refrain incessant du Bloc, explique-t-il. C'est à moi de les réveiller et de les sortir de cette anesthésie. »

Lucienne Robillard reste coite

Accompagnant Marc Garneau hier, la ministre Lucienne Robillard, candidate dans Westmount-Ville-Marie, a refusé de dire si l'indépendance l'inciterait elle aussi à fuir le Québec.

« Je ne vis pas dans le futur, je vis dans le présent, a-t-elle répondu d'emblée. Je me bats à l'heure actuelle. Je regarde ce qui se passe sur le terrain, je parle à mes compatriotes. Je vous dis que la majorité des Québécois ne veulent pas se diviser à nouveau. Marc et moi, c'est très clair que nous allons défendre jusqu'au bout ce pays. »

M^{me} Robillard a également affirmé, à l'instar de son chef Paul Martin, que les présentes élections étaient des élections référendaires.

« Le ton a été donné par M. Boisclair et M. Duceppe en début de campagne. Il n'y a personne qui se leurre. Les bureaux de députés élus du Bloc deviennent des permanences du Parti québécois. »

Lutte serrée

Par ailleurs, la lutte s'annonce serrée dans la circonscription de Vaudreuil-Soulanges, où Marc Garneau affronte la bloquiste Meili Faille. Traditionnellement, cette circonscription est fédéraliste. Aux élections de juin 2004, M^{me} Faille l'a emporté avec une majorité de 3062 voix sur son adversaire libéral.

SOLDES

ACTUELS



DES ESSENTIELS MASCULINS AUX TROUVAILLES PURE MODE, VOS FAVORIS MAINTENANT À PRIX EXCEPTIONNELS !

	LE 31	VALEUR EXCEPTIONNELLE LE PARKA EN DUVET DOS QUEUE DE CHEMISE 99.⁹⁵ RÉG. 149.95	ÉPARGNEZ JUSQU'À 68% CHEMISES SPORT DE COLLECTIONS 39.⁹⁵ RÉG. JUSQU'À 125.00
	ÉPARGNEZ 66% LA CHEMISE TOUCHER SUÈDE 19.⁹⁹ RÉG. 59.00	ÉPARGNEZ 48% VESTONS LAINE ET CACHEMIRE 99.⁹⁵ RÉG. 195.00	
	ÉPARGNEZ JUSQU'À 57% CHOIX DE PULLS ITALIENS EN LAINE MÉRINOS 39.⁹⁵ RÉG. JUSQU'À 95.00	ÉPARGNEZ 60% LE PANTALON COTON PEAU DE PÊCHE 19.⁹⁹ RÉG. 49.95	

TOUS NOS MAGASINS SONT OUVERTS AUJOURD'HUI SELON LES HEURES D'AFFAIRES NORMALES

simons

www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS !

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ÉLECTIONS 2006 VERS LE 23 JANVIER

FIDUCIES DE REVENU

Deux ministres savaient tout des intentions de Goodale

JOËL-DENIS BELLAVANCE

VICTORIA, C.-B. — Interrogé pendant près d'une heure par des enquêteurs de la Gendarmerie royale du Canada, à Regina, hier soir, le ministre des Finances Ralph Goodale a indiqué que deux autres ministres savaient qu'il s'apprêtait à lever le moratoire sur la création de fiducies de revenu et à diminuer les impôts sur les dividendes.

M. Goodale, qui se défend d'avoir laissé fuir de l'information privilégiée, affirme que le ministre du Revenu, John McCallum, ancien économiste en chef de la Banque Royale, et le leader du gouvernement en Chambre, le ministre Tony Valeri, avaient été mis au parfum avant son annonce du 23 novembre dernier.

Trois personnes au cabinet du premier ministre Paul Martin connaissaient par ailleurs ses intentions, dit-il.

En campagne dans la région de Victoria, où il a dévoilé le plan des libéraux en matière de santé, Paul Martin toutefois a carrément refusé de répondre aux questions des journalistes qui voulaient savoir le nom des collaborateurs en cause.

Le chef du Parti libéral a affirmé que lui, ses collaborateurs et son ministre des Finances n'avaient rien à se reprocher dans toute cette affaire. Pas plus que les fonctionnaires du bureau du Conseil privé — ce ministère qui relève de son bureau et qui coordonne les activités du gouvernement.

«Il est évident que des gens du bureau du premier ministre étaient au courant. Ils ont tous signé une déclaration assermentée. Je peux vous dire de manière sans équivoque que chacun d'entre eux a respecté cette déclaration», a affirmé le chef libéral.

Les principaux collaborateurs de Paul Martin sont le chef de cabinet, Tim Murphy, le directeur des com-

munications, Scott Reid, et la directrice des opérations, Michèle Caderio.

«Je ne vais pas vous dire qui sont les personnes qui sont au courant. Mais tout ce que je peux dire, c'est que la GRC n'a communiqué avec personne de mon bureau jusqu'ici», a précisé M. Martin.

«Je ne vais pas répondre à des questions là-dessus quotidiennement quand il y a une enquête de la GRC en cours», a aussi dit M. Martin.

Par ailleurs, hier, la radio de Radio-Canada a révélé qui était de la délégation des milieux boursiers rencontrée par M. Goodale le jour de son annonce sur les fiducies de revenus.

D'après l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, le PDG de cette organisation, Joe Oliver, présidait cette délégation. Il était accompagné de ses collègues Ian Russell, Morag MacGougan,

Ross Sherwood (d'Odlum Brown), Timothy Price (de MacDougall, MacDougall & MacTier) et de Donald Black (de Greystone Managed Investments).

D'après Joe Oliver, sa délégation n'a alors reçu aucune information privilégiée. Il reconnaît toutefois avoir présenté au ministre des idées sur les fiducies de revenu.

L'enquête criminelle de la GRC a été lancée la semaine dernière, à la suite d'une plainte de la députée néo-démocrate Judy Wasylycia-Leis. Le NPD a révélé que, peu avant l'annonce de Ralph Goodale, les marchés boursiers avaient enregistré un volume anormalement élevé de transactions sur des titres de fiducies de revenu et de sociétés qui versent des dividendes.

Le chef libéral, qui tente déjà de faire oublier le scandale des commandites, est interrogé inlassablement par la presse anglophone à ce sujet.

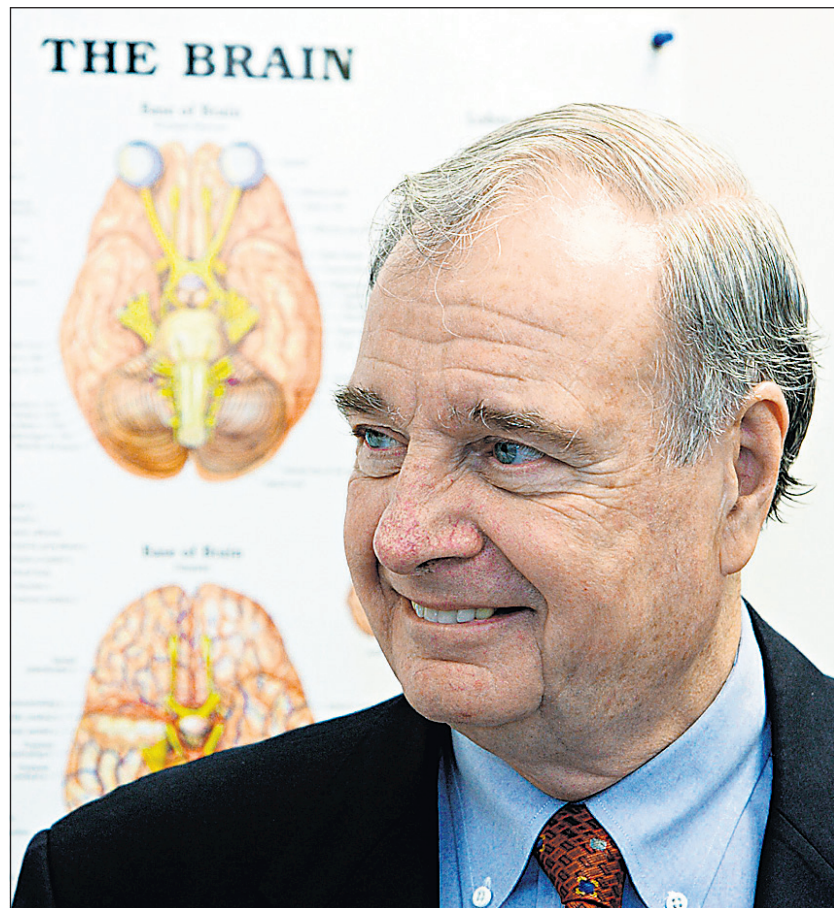


PHOTO FRANK GUNN, PC

De passage à Victoria, hier, Paul Martin a refusé de dire qui, parmi ses collaborateurs, était au courant des intentions de Ralph Goodale au sujet des fiducies de revenu.

SANTÉ

Martin veut réduire l'attente

JOËL-DENIS BELLAVANCE

VICTORIA, C.-B. — À l'instar du chef conservateur Stephen Harper, le chef libéral Paul Martin garantit aux patients qu'ils obtiendront des soins de santé dans un délai raisonnable.

Les libéraux promettent de consacrer 835 millions de plus au cours des cinq prochaines années afin de réduire les délais d'attente, d'embaucher 1000 nouveaux médecins de famille et d'élaborer une stratégie nationale de lutte contre le cancer.

De passage à l'Université de Victoria, M. Martin a promis de créer un fonds de garantie de soins de santé de 75 millions de dollars pour couvrir les frais de déplacement et d'hébergement encourus par les patients et leurs proches contraints d'être soignés dans une autre province.

«Les familles canadiennes ont droit à un système de soins de santé axé d'abord et avant tout sur leurs besoins. Elles ont le droit d'avoir accès à des soins de qualité, en temps opportun, grâce à une réduction des temps d'attentes critiques», a déclaré M. Martin.

Les gouvernements, dit-il, doivent respecter ce droit depuis la décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Chaoulli en juin dernier. Le plus haut tribunal du pays a alors statué que les longs délais violent la Charte québécoise des droits et libertés.

De son côté, le Parti conservateur se plaît à rappeler que le temps d'attente sous les libéraux a doublé depuis 1993. Il soutient pouvoir régler le problème en utilisant les sommes déjà investies dans le réseau. En décembre, Stephen Harper s'est engagé à convoquer une conférence des premiers ministres sur ce sujet. S'il le faut, un patient devrait être traité dans une autre région, et même aux États-Unis, et ce aux frais des provinces, précise le chef conservateur.

«M. Harper fait des promesses en l'air, rétorque Paul Martin. Il n'a pas de plan. Nous, nous voulons bâtir sur nos succès accomplis avec les provinces au cours des 17 derniers mois.»

Votre cadeau ne vous a pas fait sauter de joie ?

Faites un saut chez TELUS et offrez-vous ce que vous vouliez vraiment.



LG 200
Phototéléphone

29,99\$*

(avec un contrat de 3 ans)



Motorola V710
Phototéléphone,
télé et MP3

99,99\$*

(avec un contrat de 3 ans)



LG 535
Phototéléphone,
vidéo et MP3

129,99\$*

(avec un contrat de 3 ans)



3369588A

3369589B

Pour en savoir davantage, passez nous voir à une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands. Tous les détails à telusmobilitte.com.



Offre valable du 2 au 22 janvier 2006 avec nouvelles mises en service seulement. Le prix et la disponibilité des téléphones peuvent varier. Les services offerts varient selon le téléphone et la région. Tous les détails en magasin. * Prix net en vigueur à la signature d'un contrat de 3 ans après rabais obtenu en magasin ou crédit porté au compte et affiché sur votre prochain relevé mensuel de TELUS Mobilité. © 2006 TELUS Mobilité.

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

- Carrefour Angrignon
- Centre commercial Le Boulevard
- Centre Eaton
- Centre Rockland
- Complexe Desjardins
- Fairview Pointe-Claire
- Galerias d'Anjou
- Galerias Lachine
- Mail Cavendish
- Place Alexis Nihon
- Place Versailles
- Place Vertu
- Wilderton Mall
- 5554, av. de Monkland
- 950, rue Sainte-Catherine Ouest
- 4202, rue Saint-Denis
- Action Télécom Inc.
- 1531, rue Notre-Dame Ouest
- Communications Métropolitain
- 10223, boul. Pie-IX
- Communications MOBILENET Inc.
- 5165, ch. Queen-Mary, local GR-2
- Globe Mobilité
- 6652, rue Saint-Hubert
- Dollard-des-Ormeaux**
- La Zone SCP
- 3349B, boul. des Sources
- LaSalle**
- Cellulaire +
- 7575, boul. Newman
- Saint-Laurent**
- D2 Technologie Inc.
- 2119, boul. Marcel-Laurin
- PC Page Communications Inc.
- 3832, boul. Côte-Vertu
- Saint-Léonard**
- Digital Radio Communication Inc.
- 9360, boul. Lacordaire

LAVAL ET RIVE-NORD

- Blainville**
- Digital Radio Communication Inc.
- 9, boul. de la Seigneurie, local 7
- Laval**
- Carrefour Laval
- Centre Laval
- Laval Est (Autoroute 440/Sortie 19)
- Contact Com. D.L. Communications
- 1521, autoroute 440 Ouest
- Digital Radio Communication inc.
- Méga-centre Notre-Dame
- 2304, autoroute 13 Sud
- Proxi Telecom Inc.
- 1662, boul. Saint-Martin Ouest
- SRAD Communications Inc.
- 2995, boul. Dagenais, local D
- Mascouche**
- Terrasses Mascouche
- Repentigny**
- Galerias Rive-Nord
- Technicomm
- 346, rue Notre-Dame, local C
- Rosemère**
- Place Rosemère
- Contact Com. D.L. Communications
- 259, boul. Labelle, local 102
- Saint-Jérôme**
- Carrefour du Nord
- Terrebonne**
- Galerias de Terrebonne
- SRAD Communications Inc.
- 2292, ch. Gascon

RÉGIONS

- Saint-Hyacinthe**
- Cellulaire +
- Galerias Saint-Hyacinthe
- 3200, boul. Laframboise
- RIVE-SUD**
- Mail Champlain
- Place Longueuil
- Promenades Saint-Bruno
- Belœil**
- Cellulaire +
- 559, boul. Laurier
- Candiac**
- D2 Technologie Inc.
- 89, ch. Saint-François-Xavier
- Greenfield Park**
- Proxi Telecom Inc.
- 3814, boul. Taschereau

ÉLECTIONS 2006 VERS LE 23 JANVIER

VOTE DES IMMIGRANTS

« Les libéraux paniquent »,
croit Gilles Duceppe

TRISTAN PÉLOQUIN

L'engagement de Paul Martin d'abolir la surtaxe de 975 \$ imposée aux immigrants qui s'installent au pays prouve que les libéraux « paniquent » à mesure qu'ils réalisent qu'ils « ne peuvent plus tenir pour acquis le vote des Québécois issus de l'immigration », croit Gilles Duceppe.

« Les Québécois issus de l'immigration ne sont pas dupes. Ils voient bien qu'à la dernière minute, les libéraux tentent d'acheter leur vote, alors qu'ils auraient dû agir il y a de cela 10 ans », a déclaré le chef du Bloc québécois.

Selon lui, le parti de Paul Martin, sous pression dans plusieurs circonscriptions montréalaises à forte concentration d'immigrants, « a développé une stratégie plutôt cynique en promettant une telle chose ».

« C'est eux qui ont instauré cette taxe en 1995, et à l'époque, on s'y est vigoureusement opposés », a rappelé M. Duceppe, hier, peu après une rencontre avec une demi-douzaine de candidats de Montréal issus des communautés culturelles. « Les comités que tentent d'arracher ces candidats ne sont plus des circonscriptions que les libéraux peuvent dire qu'ils ont dans leur

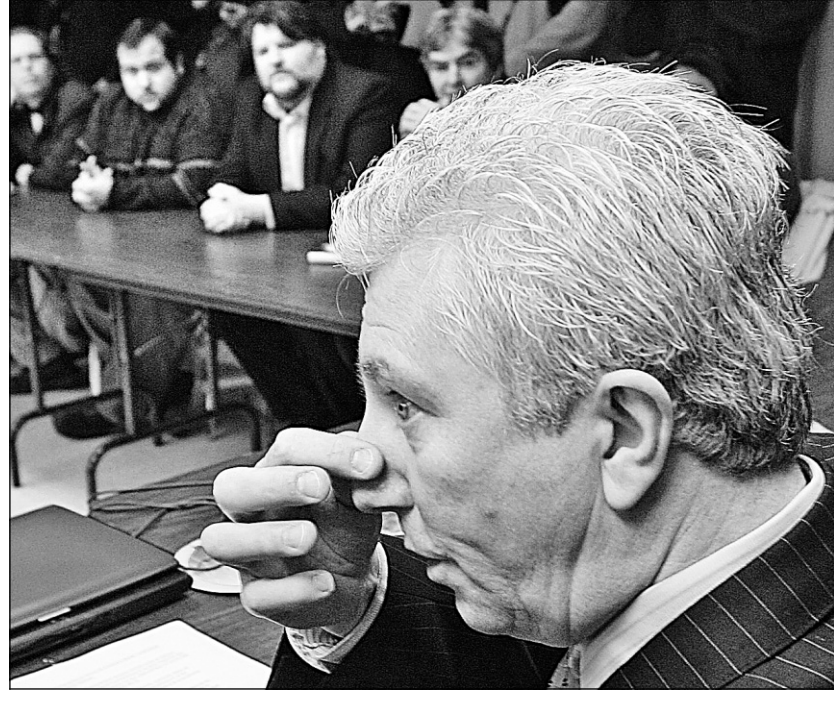


PHOTO JACQUES BOISSINOT, PRESSE CANADIENNE ©

Gilles Duceppe s'est pincé le nez en rappelant les propos d'un candidat libéral, qui avait proposé aux électeurs de se boucher le nez avant d'aller voter pour les libéraux.

petite poche », a ajouté le leader bloquiste.

M. Duceppe s'est montré moins sévère à l'endroit de Stephen Harper, qui a également promis d'abolir la surtaxe de 975 \$ hier. L'Alliance canadienne, devenue le Parti conservateur, s'est toujours opposée à cette taxe.

Depuis quelques années, tant le Bloc que le PQ multiplient les efforts pour attirer le vote des communautés culturelles, traditionnellement très proches des libéraux. Peu avant Noël, le prestigieux *New York Times* a d'ailleurs consacré un long article à la stratégie employée par le

parti souverainiste pour courtiser cette tranche d'électeurs.

Il semble que cette stratégie porte ses fruits. Hier, alors qu'il était de passage dans la circonscription de Papineau, où la candidate Vivian Barbot talonneait de près Pierre Pettigrew, le chef du Bloc a obtenu l'appui officiel du Regroupement des Algériens du Canada.

Plus tard, après que M. Duceppe eut participé à une séance de pointage téléphonique dans Bourassa, en appui au candidat d'origine arménienne Apraham Nizipliam, une coalition d'organismes de défense des droits des immigrants portant le nom de Votons contre (Denis) Coderre a vu le jour. La coalition reproche notamment à l'ex-ministre de l'Immigration d'avoir « manqué à sa promesse d'instaurer une section d'appel pour les demandeurs d'asile ».

Rappelant lors d'un point de presse cet engagement non tenu par le Parti libéral, le chef du Bloc s'est aussi plaint du manque de ressources transférées par Ottawa à Immigration Québec. C'est par ce ministère que passent toutes les demandes d'immigration pour le Québec, une exception au Canada. « C'est nous qui sommes responsables de l'intégration des immigrants, a-t-il justifié. Ça aiderait aussi à accélérer le processus », qui

prend dans bien des cas plus d'un an.

Duceppe rectifie le tir

Le leader souverainiste a aussi tenu à préciser sa pensée au sujet de l'aide versée par Ottawa à différents festivals. La veille, il s'était dit favorable à ce que davantage d'argent soit versé par le gouvernement fédéral aux événements sportifs, sociaux et culturels en région, ajoutant qu'il n'avait pas d'objection à ce que des drapeaux canadiens y soient affichés.

« Je n'ai jamais utilisé le mot commandites, a-t-il cependant précisé hier. La position du Bloc a toujours été la même. Qu'on verse de l'argent dans le cadre des programmes qui sont déjà existants. Mais le programme de commandites, c'est hors de question ».

« Ces gens-là (les organisateurs de festivals) sont fâchés parce qu'ils se sont faits eux-mêmes voler pendant des années. Quand un groupe devait recevoir 200 000 \$ et que l'intermédiaire en prenait 95 000 \$, ils ne l'ont jamais accepté. »

M. Duceppe croit que de l'argent pourrait facilement être versé aux organisateurs de festivals, mais que les conditions d'attribution conviennent rarement aux besoins des événements. « Les programmes existent, mais c'est difficile de se qualifier. Adaptons les programmes aux réalités plutôt que les réalités aux programmes », a-t-il plaidé.

Quant à la présence de drapeaux canadiens, le chef du Bloc a répété ne pas avoir d'objection à ce qu'un nombre restreint d'étendards soient affichés. « Je n'en ferai pas une bataille de tous les instants. Le problème avec le programme de commandites, c'est qu'il servait davantage à parler du Canada que de l'événement commandité en tant que tel. »

Les allusions de Martin agacent Harper

GILLES TOUPIN

MISSISSAUGA, Ontario — Le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, commence à en avoir assez des basses accusations de Paul Martin à propos de son patriotisme.

Hier, au cours d'une conférence de presse, M. Harper a fait part aux journalistes et à quelque 200 partisans de son irritation croissante face à la campagne de dénigrement du chef libéral à son égard.

Sa réplique a été cinglante. « Sur la question de la loyauté au Canada, je ne connais aucun chef de parti dans l'histoire de ce pays, à part M. Martin, qui ait aspiré à devenir premier ministre en passant sa vie sous les drapeaux de la Barbade et du Liberia et en essayant d'éviter de payer des impôts à ce pays, a lancé M. Harper avec du feu dans les yeux. C'est cela le bilan de M. Martin sur son amour du Canada. »

M. Harper faisait allusion à l'im-

matriculation sous des pavillons de complaisance de plusieurs bateaux de l'ancienne compagnie maritime de M. Martin, la Canadian Steamship Lines.

Le premier ministre Martin a soutenu au cours de la campagne que

« Je ne connais aucun chef de parti dans l'histoire de ce pays, à part Paul Martin, qui ait aspiré à devenir premier ministre en passant sa vie en essayant d'éviter de payer des impôts à ce pays », a lancé Stephen Harper

Stephen Harper était dans l'incapacité de dire son amour pour le Canada et qu'il pactisait avec les souverainistes du Bloc québécois.

Stephen Harper a-t-il lui aussi hier déterré la hache de guerre en accusant à son tour Paul Martin de ne pas être un patriote canadien sincère ?

« Je dis que les gens qui sont dans une maison de verre ne devraient pas lancer de pierres », a rétorqué le chef conservateur au grand plaisir de l'assistance.

« M. Martin a remis en question mon patriotisme, a-t-il ajouté. Je ne

fais que rappeler les faits. Les faits sont que M. Martin a vécu une bonne partie de sa vie professionnelle sous les drapeaux d'autres pays. M. Martin a constamment essayé, avec succès je présume, d'éviter de payer des impôts au Canada. C'est son bilan. Si M. Martin veut un débat sur le patriotisme, je vais

simplement exposer les faits aux Canadiens. Ils pourront juger. »

Stephen Harper a de plus reproché encore une fois à M. Martin de faire fi de l'existence du premier ministre du Québec, Jean Charest, lorsqu'il laisse entendre sur toutes les tribunes que le chef du Parti québécois, André Boisclair, sera le prochain premier ministre de la province.

« M. Martin hier (mardi) a encore fait allusion à André Boisclair au poste de premier ministre du Québec et il a mis à nouveau en doute mon patriotisme, a commenté M. Harper. Laissez-moi vous dire deux choses là-dessus. Nous avons le premier ministre le plus fédéraliste au Québec que j'ai vu au cours de ma vie. M. Charest est un grand ami de ce pays. Je vais travailler avec M. Charest et épouser ses idées sur le Canada. Je ferai du Québec un partenaire plus fort au sein de la fédération canadienne. »

Faisant campagne à Victoria, le chef libéral Paul Martin a rejeté les accusations de son adversaire conservateur au sujet des activités de son entreprise familiale.

M. Martin a soutenu être très « fier » d'avoir mis sur pied une entreprise de transport maritime qui était petite au départ et qui est devenue une multinationale.

« Mon entreprise a construit la plupart de ses bateaux au Canada. La majorité de ses employés sont des Canadiens. Son siège social est situé au Canada, mais a des activités dans le monde entier. C'est ce que les entreprises canadiennes doivent faire. C'est un succès canadien. Je ne comprends pas pourquoi M. Harper en a fait une affaire personnelle. Nous avons des différences fondamentales sur des questions de valeurs », a dit M. Martin.

Avec la collaboration de Joël-Denis Bellavance

Ski de Fond
Le Spécialiste

Touring • Course • Hors piste

- Cliniques de fartage
- Rabais sur équipement complet
- Grand choix de vêtements et accessoires

André Jac Sport

5520, boul. des Laurentides, Laval

(450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410

CHARLEVOIX

De décembre à avril,
laissez-vous porter par
LES RENDEZ-VOUS Blancs de Charlevoix.

Événements hauts en couleurs, sports alpins, ski de randonnée, plein air, motoneige, saveurs et charmes, le tout sur un épais tapis blanc...
toujours au Rendez-vous!

Découvrez le programme complet
des Rendez-vous Blancs à
ExploreCharlevoix.com/RVB

ou au **Charlevoix**
1 888 777-9852

Maïc Archambault, François Rivard



FRIC SHOW

Une émission dérangementante
sur le grand cirque de la consommation
AVEC **MARC LABRÈCHE**

DÉBUT CE SOIR 21H30

PRÉCÉDÉ DE ICI LOUIS-JOSÉ HOUDE À 21H

WWW.RADIO-CANADA.CA/FRICSHOW

RÉALISATEURS : MARC CAYER ET PASCAL BROUARD



RADIO-CANADA

VOUS ALLEZ VOIR.



RIMA ELKOURI > LA VIE LA VILLE
rima.elkouri@lapresse.ca

La bonne résolution

Je hais les résolutions du jour de l'An. Je hais ces fournées de bonnes intentions qui finissent à la poubelle quelques semaines plus tard, je hais ces abonnements dans des centres sportifs qui donnent bonne conscience après les excès du temps des Fêtes, je hais ces guirlandes de promesses qui ne se réaliseront jamais.

Avec ses apparentes bonnes intentions, *Le Fric Show*, l'émission décapante de consommation qui commence ce soir à Radio-Canada, aurait pu être rangée d'emblée au rayon de ces pénibles catalogues de résolutions dont accouche janvier. Erreur. Voilà une résolution comme on les aime. Ou plutôt une réflexion, les téléspectateurs étant bien libres après l'émission de se résoudre à acheter ou pas. Marc Labrèche leur donne le choix. « Vous cherchez le rayon des vêtements fabriqués par les enfants exploités? C'est en haut à droite... »

Le Fric Show nous propose ainsi une réflexion qui, sans se prendre au sérieux, demeure néanmoins sérieuse. À l'image de Marc Labrèche, brillant clown qui insufflé à l'émission ce qu'il faut d'humour et d'absurde pour éviter de tomber dans le prêchi-prêcha.

Il est dans l'air du temps de s'interroger sur la consommation,



F. LÉVEILLÉE

de retourner l'étiquette de nos t-shirts, de lire la liste des produits toxiques composant notre détergent préféré. Mais *Le Fric Show* le fait sur un ton qui détonne. C'est un peu *L'Épicerie*, version comico-trash. Une satire qui remet en question nos habitudes de consommation. On y parle d'argent et d'exploitation, de t-shirts équitables et de produits d'entretien ménager toxiques, d'enfants travailleurs et de compagnies trop gourmandes, de produits qui nettoient autant qu'ils polluent... Tout ça dans une ambiance de fête foraine, avec un nain, une contor-

sionniste, un géant et quelques gadgets indispensables dont un « détecteur de bullshit qui sert à décrypter les paroles de certains spécialistes en relations publiques ».

C'est souvent drôle. Drôlement intelligent aussi. Et pas drôle du tout, en même temps, pour les nombreuses compagnies envoyées au banc des accusés.

On imagine déjà les hauts cris de certains chefs d'entreprise voyant la contre-publicité assassine que leur sert la télévision d'État. On sait entre autres que le manufacturier de t-shirts Gildan, dont la réputation

est durement écorchée par un épisode de *Fric Show*, a déjà signifié à Radio-Canada que les informations qu'on prévoit diffuser à son sujet sont trompeuses. La société d'État, de son côté, dit s'être assurée que tous les contenus soient vérifiés par ses avocats avant diffusion. Car on a beau faire dans la satire, cela ne nous autorise pas pour autant à escamoter les faits.

On dénonce de plus en plus comme une dérive, et souvent avec raison, l'info-divertissement. On s'inquiète de la prolifération de ces émissions où l'information, loin de fatiguer, ne fait qu'amuser. On craint le mélange des genres. Mais force est de constater que, lorsque le mélange est bien fait, comme c'est le cas dans *Le Fric Show*, le résultat peut se révéler à la fois réjouissant et intelligent. À maints égards, la recette audacieuse du *Fric Show* finit par être plus efficace qu'une émission dite « sérieuse » sur le même sujet.

Après l'orgie de consommation du temps des Fêtes, voilà qui ne se refuse pas.

\$\$\$

En lisant le courrier suscité par mes contes de Noël, j'ai réalisé un truc quelque peu troublant. Beaucoup

de lecteurs rêvent d'un journal qui ne contiendrait que de bonnes nouvelles. Un journal qui, finalement, ne serait pas un vrai journal d'information...

Pour ma part, il me semble que ce qu'on passe trop souvent sous silence dans les médias, ce ne sont pas les bonnes nouvelles, mais le silence lui-même. Le silence, tel que défini par le journaliste polonais Ryszard Kapuscinski (auteur d'*Ébène* et d'*Il n'y aura pas de paradis*, chez Plon).

On consacre en général beaucoup trop d'attention aux « moments retentissants » et pas assez aux périodes de silence, constate avec justesse le reporter. « Cela traduit un manque d'intuition, de cette intuition dont toute mère fait preuve quand elle entend par exemple que la chambre de son enfant est soudain silencieuse. Une mère sait que ce silence est de mauvais augure, que c'est un silence qui cache quelque chose. Elle se précipite pour intervenir car elle sent que le mal plane dans l'air. Dans le domaine de l'histoire et de la politique, le silence remplit la même fonction. »

Plus que des mauvaises nouvelles, méfions-nous du silence qui les camoufle.

Le Fric Show, commence ce soir à 21h30 à la télé de Radio-Canada.

Montréal: le comité de transition frappe fort

MARIO GIRARD

Profitant de la parution de son dernier rapport, le Comité de transition de l'agglomération de Montréal a littéralement jeté un pavé dans la mare en formulant une critique sévère à l'endroit de la Ville de Montréal, jugée « dominante », et du gouvernement québécois, « peu empressé de jouer le rôle d'arbitre ». Ces pro-

pos ont secoué le milieu municipal qui voit là une forme de règlement de comptes.

« Comment expliquer (...) qu'au cours des 18 mois de transition, les fonctionnaires du ministère des Affaires municipales ont tenu de multiples rencontres et discussions avec ceux de la Ville de Montréal (...) sans tenir de consultations véritables avec les représentants des municipalités à

reconstituer ? » se demandent les auteurs. « La démocratie politique a gagné une ronde, mais les attitudes jacobines sont incrustées », écrivent-ils plus loin.

Jointe hier, la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, a réagi à ces propos. « Le comité nous a fait un ensemble de recommandations que nous avons suivies dans certains cas, et pas dans d'autres. Les membres du co-

mité auraient souhaité qu'on mette en branle 100 % de leurs recommandations. Mais nous sommes là pour gouverner et pour statuer », a-t-elle déclaré en entrevue à *La Presse*.

Selon la mairesse de Westmount, Karin Marks, cette opinion du comité s'explique par le manque de considération qu'ont suscité ses recommandations. « Partout ailleurs au Québec, les recommandations des autres comités ont été suivies à la lettre. Mais ici, à Montréal, on a ignoré la vision du comité. C'est un peu normal que les membres disent le fond de leur pensée. »

De son côté, l'attaché de presse du maire Gérald Tremblay, Darren Becker, s'est dit étonné par cette conclusion. « C'est surprenant de lire cela, notamment sur le processus de consultation. Je peux vous le confirmer, il y a bel et bien eu des consultations régulières et soutenues auprès des maires des villes reconstituées. »

Là-dessus, Karin Marks ne voit

pas les choses de la même façon. « Consultations? Entre qui et qui? Il faudrait qu'on me le dise. Il fallait multiplier les appels téléphoniques au bureau de la ministre pour se faire entendre. »

Au coeur des frustrations des défusionnistes se trouvent l'impact lié à la hausse des taxes mais aussi la création d'un conseil d'agglomération de 31 élus (15 représentants des villes défusionnées et 16 de la Ville de Montréal) pour assumer la responsabilité de la sécurité publique, du transport en commun et de l'eau potable. La manière dont ce conseil a été imposé fait l'objet de critiques de la part du comité.

« Ce que nos déplorons, c'est l'absence d'un débat ouvert sur la structure de gouvernance à adopter pour l'agglomération de Montréal (...). À nos yeux, l'absence de débats publics risque de favoriser les intérêts de la majorité au mépris de ceux de la minorité (...). »

Il a été impossible, hier, de parler aux auteurs du rapport.

C'EST DIRECT. C'EST MOINS CHER!

VARADERO (CUBA)					
Coralia Cuatro Palmas 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 899\$ LES 8 ET 15 JAN	Coralia Club Playa de Oro 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 999\$ LES 13, 15, 27 ET 29 JAN	Playa Caleta 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 699\$ LES 13 ET 20 JAN	Hotel Barlovento 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 899\$ LE 27 JAN	Coralia Cuatro Palmas 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 799\$ LE 27 JAN	Coralia Club Playa de Oro 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 1399\$ LE 17 FÉV
SANTA LUCIA (CUBA)			ÎLE DE MARGARITA		
Club Maya 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 799\$ LE 17 JAN	Gran Club Santa Lucia 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 999\$ LES 24 ET 31 JAN	Gran Club Santa Lucia 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 1099\$ LE 28 FÉV	Bella Vista 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 899\$ LE 9 JAN	Hesperia Isla Margarita 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 1499\$ LE 16 JAN	Margarita Village 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 799\$ LE 23 JAN
LA ROMANA (RÉPUBLIQUE DOMINICAINE)			PUERTO PLATA (RÉPUBLIQUE DOMINICAINE)		
Don Juan Beach Resort 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 799\$ LE 12 JAN	Santana Beach Resort et Casino 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 1099\$ LE 12 JAN	Don Juan Beach Resort 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 999\$ LE 19 JAN	Playa Naco 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 899\$ LE 20 JAN	Azzuro Beach Resort 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 949\$ LE 27 JAN	Playa Naco 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 799\$ LE 23 FÉV
ST. MARTIN			CARTAGENA		
Great Bay Beach Resort 1 SEMAINE, VOL, HÔTEL ET PETIT DÉJ. 1399\$ LES 28 JAN, 4, 11, 18 ET 25 FÉV	Pinel Beach Hotel 1 SEMAINE, VOL, HÔTEL ET PETIT DÉJ. 899\$ LES 28 JAN, 4, 11, 18 ET 25 FÉV	Hotel Flamboyant 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 1599\$ LES 4, 11, 18 ET 25 FÉV	El Dorado 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 719\$ LES 24, 31 JAN, 7, 14, 21 ET 28 FÉV	Cartagena Plaza 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 799\$ LES 24, 31 JAN, 7, 14, 21 ET 28 FÉV	Hotel Caribe 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 949\$ LES 24, 31 JAN, 7, 14, 21 ET 28 FÉV
VOL SEULEMENT					
St. Martin 1 SEMAINE, ALLER-RETOUR 599\$ TOUS LES DÉPARTS JAN-AVR	Île de Margarita 1 SEMAINE, ALLER-RETOUR 599\$ TOUS LES DÉPARTS JAN-AVR	Cartagena 1 SEMAINE, ALLER-RETOUR 599\$ TOUS LES DÉPARTS JAN-AVR	Puerto Plata 1 SEMAINE, ALLER-RETOUR 699\$ LE 19 JAN	La Romana 1 SEMAINE, ALLER-RETOUR 689\$ LE 12 JAN	

NOS FORAITS-VACANCES • Vol • Hôtel • Répas et boissons • Transferts
TOUT-COMPRIS INCLUENT • Représentants de Go Travel Direct à destination

PAS DISPONIBLES CHEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES!

Découvrez en ligne tous les forfaits disponibles. Faites votre choix de destination et d'hôtel grâce à nos vidéos et photographies. Réservez en ligne pour les meilleurs prix!



GoTravelDirect.com
(514) 849.3344 • 303 rue Émery

Aucun supplément de CARBURANT La République Dominicaine A l'infini

Les prix sont par personne basés sur une occupation double. Les prix peuvent changer en fonction de la disponibilité. Les prix sont en vigueur au moment de l'impression et sont valables pour les nouvelles réservations jusqu'au 8 janvier 2006. Les taxes et les frais sont inclus. Forfait inclut vols, l'hôtel, repas, boissons et transferts. Go Travel Direct est titulaire d'un permis du Québec. Vol sur les ailes de Zoom Airlines.

Prix disponibles en ligne seulement à www.getraveldirect.com. Contribution au fonds d'indemnisation de 3.50\$ par tranche de mille dollars en supplément.

LE CRIC VEUT VOS COMMENTAIRES Canada

Le CRIC invite le public à se prononcer sur la demande Vidéotron d'ajouter CANAL 52 MX, SUPERCANAL CARIBE, TELEFE INTERNACIONAL et TV COLUMBIA, services non canadiens d'intérêt général de langue espagnole, aux listes des services par satellite admissibles à une distribution en mode numérique. Les observations sur la demande de l'ACTC doivent parvenir au CRIC au plus tard le 16 Janvier 2006. Les parties qui désirent commenter doivent également faire parvenir une copie conforme de leurs observations au parrain canadien, Vidéotron, à l'adresse suivante : Vidéotron ltée, 6^e étage, 300, ave. Viger E., Montréal (Qc), H2X 3W4. Pour plus d'informations sur les procédures de dépôt d'observations, veuillez consulter le site Internet du CRIC http://www.cric.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez au : 1-877-249-CRIT (sans frais). Document de référence : Avis public CRIC 2005-126

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

LE CRIC VEUT VOS COMMENTAIRES Canada

Le CRIC invite le public à se prononcer sur la demande de l'ACTC en vue d'ajouter SUN TV, un service non canadien de langue tamoule provenant de l'Inde, aux listes des services par satellite admissibles à une distribution en mode numérique. Les observations sur la demande de l'ACTC doivent parvenir au CRIC au plus tard le 16 Janvier 2006. Les parties qui désirent commenter doivent également faire parvenir une copie conforme de leurs observations au parrain canadien, l'ACTC, à l'adresse suivante : ACTC, 360, rue Albert, bureau 1010, Ottawa (Ont.), K1R 7X7. Pour plus d'informations sur les procédures de dépôt d'observations, veuillez consulter le site Internet du CRIC http://www.cric.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez au 1-877-249-CRIT (sans frais). Document de référence : Avis public CRIC 2005-125

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

LES JEUNES SONT EN DANGER SANS SORTIR

1-866-99-Coeur

Les Auberges du coeur
www.aubergesducoeur.com

Maisons d'hébergement pour jeunes en difficulté et sans abri

SÉQUESTRATION À LAVAL ET FUSILLADE AU VOLANT

Les accusés comparaissent

Les sept personnes accusées d'avoir kidnappé un homme en Ontario avant de le séquestrer deux jours dans un motel de Laval ont comparu hier. Les suspects sont de la ré-

gion de Montréal et de Laval et sont âgés de 21 à 27 ans. Il s'agit de Payam Sadeghi, Badour Kwikah, Steve Christakos, Danny Noqueira, Nima Nakhai, Jean Karl Werner

Kercy et Ashkan Forsat. Les suspects appartiendraient à une organisation criminelle libanaise dirigée par une jeune Lavalloise de 22 ans, Badour Kwikah. Les suspects ont

été accusés de séquestration et d'enlèvement avec arme à feu, séquestration et emprisonnement, menace avec arme à feu pour obtenir de l'argent, voies de fait et voies de fait armées, ainsi que de complot pour enlèvement. Badour Kwikah aurait réclamé 140 000 dollars à l'homme séquestré, qui lui devait de l'argent et qui est connu des policiers. Des mandats d'arrêt ont été lancés contre deux autres suspects dans cette affaire. Il s'agirait d'Élie Dib et de Nader Sleiman.

Par ailleurs, Tony Carestia, 26 ans et Daniele Guarna, 24 ans, ont été arrêtés à la suite d'une histoire de rage au volant qui s'est transformée en tirs d'arme à feu lundi soir. Ils ont été accusés de possession d'arme prohibée et d'avoir embarqué cette arme à bord d'un véhicule. Selon les accusations, c'est la jeune femme qui aurait exhibé une arme aux passagers d'une Honda Civic et ouvert le feu. Philippe Mercure

Mom virtuel

ANDRÉ CÉDILOT

À son retour virtuel devant le tribunal pour l'ouverture des assises criminelles d'hiver, hier, Maurice Boucher, chef des Hells Angels Nomads, paraissait en pleine forme.

Debout derrière un grillage du pénitencier de haute sécurité où il est détenu depuis 44 mois, Boucher plaisantait avec ses gardiens en attendant de comparaître par vidéoconférence devant le juge James Brunton. On l'a même vu pouffer de rire, en se dandinant, les mains derrière le dos.

Comme son avocat n'a pu se présenter à temps au palais de justice de Montréal, Boucher a accepté, comme le souhaitait le ministère public, que son procès concernant son implication dans la guerre des motards soit une fois de plus reporté. Cette longue liste d'accusations de meurtres, trafic de drogue et de gangstérisme est pendante depuis l'opération Printemps 2001.

Avant d'entamer ce procès, les parties préfèrent attendre la décision de la Cour d'appel du Québec au regard de la condamnation de Boucher pour avoir commandé les meurtres de deux gardiens de prison, en 1997. La cause a été entendue en juin dernier. Boucher a écopé l'emprisonnement à perpétuité pour ces crimes. Depuis 2002, il est gardé à l'unité spéciale de détention (USD) de Sainte-Anne-des-Plaines, où il s'est à l'occasion bagarré avec des codétenus.

Deux autres gros noms de la guerre des motards, l'aspirant Hells Angel Nomad Paul Fontaine et l'ancien Rocker Steven Falls, apparaissent également au rôle de la Cour supérieure. Les deux hommes, qui avaient échappé à la raffe de mars 2001, devraient avoir des procès distincts l'automne prochain.

D'entrée de jeu, le ministère public s'oppose à ce que Falls et Fontaine soient représentés par M^{me} Cristina Nedelcu. Ils allèguent qu'elle est en conflit d'intérêts puisqu'elle a déjà eu affaire avec l'ancien Rocker Serge Boutin, l'un des principaux témoins à charge des super procès de motards. Tout récemment, un juge leur a donné gain de cause en marge du procès de Falls, cependant que le débat reste à venir dans le cas de Paul Fontaine.

Étant donné le retrait forcé de son avocate, Falls a pris tout le monde au dépourvu en annonçant, hier, qu'il allait se défendre seul des graves accusations portées contre lui. « J'y ai pensé. Je sais que j'ai jamais fait ça de ma vie, mais j'y vais seul », a-t-il répondu sèchement, mais poliment, au juge Brunton qui le pressait de bien réfléchir avant de se lancer sans avocat dans un procès devant jury aussi long — on parle d'une durée de six à neuf mois — et surtout fort complexe.

Signes manifestes de son ignorance du droit pénal et du fonctionnement des tribunaux, Falls a immédiatement demandé au juge qu'on traduise en anglais la montagne de documents que la poursuite veut déposer en preuve. En vue de la préparation du procès, il veut aussi que le tribunal lui permette l'accès à plein temps de la salle d'ordinateurs de la prison de Bordeaux. La cause sera de retour devant le tribunal le 7 juin prochain. Le procès est prévu pour le 11 septembre au Centre des services judiciaires Gouin.

Ontario: mesures antiviolence

Pressé d'enrayer la violence armée qui secoue la ville de Toronto, le premier ministre de l'Ontario s'apprête à annoncer de nouvelles mesures qui permettraient à la police de mieux lutter contre les gangs de rue. Dalton McGuinty dévoilerait aujourd'hui un nouveau programme de « sécurité communautaire ». Aucun détail n'a été révélé, mais M. Bill Blair, chef de la police de Toronto, a récemment évoqué la possibilité d'utiliser des caméras de surveillance dans les lieux publics, ainsi que la nécessité d'accroître les ressources policières.

L'un des deux hommes accusés à la suite de la fusillade du 26 décembre dernier à Toronto, Andre Thompson, a comparu brièvement, hier. Il comparaitra à nouveau le 12 janvier. — PC

Certaines cartes de primes-voyages vous aident à obtenir des sièges d'avion. Nous vous aidons à voyager comme bon vous semble.



PRÉSENTEZ VOTRE DEMANDE MAINTENANT

Les nouveaux titulaires de cartes obtiennent

15 000

Points TD en prime jusqu'au 28 février 2006¹.

Demandez une carte Visa TD Or Voyages aujourd'hui et obtenez 15 000 Points TD en prime échangeables contre des sièges d'avion, des séjours à l'hôtel, des locations de voiture et des croisières, notamment.

La carte Visa[®] TD Or Voyages[®] vous permet de concevoir des vacances idéales ou d'organiser un week-end de rêve. Ces possibilités vous sont offertes parce que vos Points TD ne sont pas échangeables uniquement contre des sièges d'avion, mais également contre des séjours à l'hôtel, des locations de voiture, des sièges de train, des croisières, bref, contre tout produit de voyage qui peut être réservé auprès d'une agence de voyage². Mieux encore : présentez une demande aujourd'hui et vous recevrez

automatiquement 15 000 Points TD en prime (d'une valeur de 225 \$) que vous pourrez échanger immédiatement afin de vous offrir sans tarder une petite escapade. **Présentez votre demande sans tarder, car l'offre se termine le 28 février 2006.**



Pour présenter votre demande aujourd'hui, passez à la succursale de TD Canada Trust la plus proche ou rendez-vous à l'adresse www.tdcanadatrust.com/voyages; pour obtenir de plus amples renseignements, téléphonez au 1 866 827-8516¹.

1. Sous réserve de vérification du revenu. TD Canada Trust se réserve le droit de retirer l'offre ou d'abaisser la limite de crédit accordée si la cote de crédit est défavorable. L'offre peut être modifiée, prolongée ou retirée n'importe quand, sans préavis. Certaines conditions peuvent s'appliquer. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Les Points TD en prime sont attribués à l'ouverture du compte. 2. Sous réserve des places disponibles du transporteur et des conditions du prestataire. † Les résidents du Québec ne peuvent pas présenter leur demande par téléphone. *Visa International Service Association/TD Canada Trust est un utilisateur licencié de la marque. ® Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion.

SUITE DE LA UNE

Près de la moitié des Québécois ne font pas confiance aux tribunaux

JUSTICE
suite de la page A1

La désillusion perdure ainsi année après année, précise le professeur Pierre Noreau, qui a réalisé plusieurs études sur le sujet au Centre de droit public de l'Université de Montréal.

« Les autres institutions essuient aussi de fortes critiques. Mais con-
« Forcément, beaucoup de gens perdent leur cause. Et ceux qui gagnent sont également déçus en voyant qu'après avoir payé leurs avocats, il ne leur reste plus grand-chose. »

trairement au système de santé, qui est mieux perçu après qu'on y soit passé, le système judiciaire déçoit. C'est inquiétant, mais ce n'est pas une fatalité. Il y aurait moyen de le rendre plus convivial. »

Parmi les facteurs irritants : les avocats prêts à multiplier les recours pour allonger les procédures. Pour 81 % des répondants, les juristes atteints de ce travers devraient être

automatiquement sanctionnés. Une proportion qui atteint 89 % chez les gens ayant expérimenté le système.

Les juristes n'ont cependant pas tous les torts, nuancent nos analystes. « On attend plus de la justice que ce qu'elle peut donner. Forcément, beaucoup de gens perdent leur cause. Et ceux qui gagnent sont également déçus en voyant qu'après avoir payé leurs avocats, il ne leur

reste plus grand-chose. C'est le dur choc de la réalité », analyse Guy Rocher, sociologue à l'Université de Montréal.

La justice des ondes

En attendant, advenant un litige, 43 % des citoyens préféreraient s'adresser à une émission comme *La Facture* ou *JE* qu'au tribunal. Surtout s'ils sont peu scolarisés (64 % des

gens opéreraient alors pour la télévision) ou s'ils gagnent moins de 20 000 \$ (52 %). C'est aussi le cas chez les francophones (à 48 % contre 16 % chez les autres).

Plusieurs d'entre eux n'ont pas les moyens de faire autrement, avance Pierre Noreau. « Mais les gens ayant une faible scolarité ont aussi une vision beaucoup plus morale du droit. On le voit lorsqu'on assiste à de grands débats comme dans l'affaire Homolka ; pour eux, ce n'est pas seulement un outil pour organiser les rapports. S'adresser aux médias concorde avec l'idée de récrimination, de droit vengeur. »

À l'inverse, les gens instruits comprennent les principes de base du système et y adhèrent, observe le professeur. Ce qui expliquerait du même coup pourquoi ils sont beaucoup plus susceptibles de le juger « très » ou « assez équitable ». C'est en effet l'opinion de 61 % des diplômés universitaires, contre 28 % des gens n'ayant pas dépassé l'école primaire. (Les années d'études ne changent rien, toutefois, à l'impression que les tribunaux sont inaccessibles.)

Immigrants éléments

Les désabusés sont par ailleurs plus nombreux en région qu'à Montréal. Sans doute parce qu'ils trouvent chez eux moins de services, avancent nos analystes.

Les non-francophones se montrent pour leur part deux fois plus positifs que les autres : seulement 27 % d'entre eux trouvent le système inaccessible ou inéquitable. Culturellement, ils sont souvent moins contestataires, remarque le professeur Noreau. Les immigrants, surtout, respectent la hiérarchie, veulent s'intégrer ou ne peuvent qu'applaudir un système exempt de corruption.

Au total, un répondant sur trois dit avoir eu une expérience judiciaire. Parmi eux, on retrouve surtout des hommes et des citoyens très scolarisés. Environ un répondant sur sept affirme avoir plutôt renoncé à pour-

SERIEZ-VOUS PLUS PORTÉ À VOUS ADRESSER...

	À une émission comme <i>La Facture</i> ou <i>JE</i>	Au tribunal
TOTAL	43%	49%
SELON L'EXPÉRIENCE		
Est allé en cour	47%	47%
N'est jamais allé en cour	41%	50%
SELON LA SCOLARITÉ		
0 à 7 ^e année	64%	24%
16 ans et plus	31%	61%
SELON LE REVENU DU MÉNAGE		
Moins de 20 000 \$	52%	37%
60 000 \$ et plus	37%	56%
SELON LA LANGUE		
Francophones	48%	44%
Non-francophones	16%	72%
SELON L'ÂGE		
18-34 ans	38%	57%
55 ans et plus	47%	38%

Source : Sondage omnibus CROP-La Presse réalisé par téléphone auprès de 1000 adultes. D'un point de vue statistique, un tel échantillon est précis à trois points près, 19 fois sur 20.

CROYEZ-VOUS QUE LE SYSTÈME DE JUSTICE QUÉBÉCOIS EST...

	Pas du tout ou peu accessible	Assez ou très accessible
TOTAL	46% (pas du tout: 11%)	45% (très: 6%)
SELON L'EXPÉRIENCE		
Est allé en cour	56% (pas du tout: 16%)	40% (très: 7%)
N'est jamais allé en cour	41% (pas du tout: 9%)	47% (très: 6%)
SELON LA LANGUE		
Francophones	49%	42%
Non-francophones	27%	55%

suivre ou à se défendre — plus d'une fois sur deux en raison des coûts engendrés par les procès. D'autres ont évoqué les délais, ou lancé aux sondeurs : « Je ne crois pas à la justice. »

Ce qui ne surprend pas le professeur de McGill Roderick Macdonald, qui s'intéresse depuis longtemps à l'accessibilité de la justice. « Les problèmes juridiques ne sont pas isolés. Si une personne ne paye pas, c'est souvent parce qu'elle est au chômage, qu'elle vit un divorce ou qu'elle a des problè-

mes de santé. Les tribunaux ne peuvent pas régler tous les problèmes de société. Il y aura forcément de l'insatisfaction. »

DEMAIN

À lire demain dans *La Presse*, le deuxième volet de notre série sur la justice : **Les délais s'allongent.**

Des commentaires ? Écrivez-nous à : forum@lapresse.ca

SELON VOUS, LE SYSTÈME DE JUSTICE QUÉBÉCOIS EST-IL...

	Pas du tout ou peu équitable	Assez ou très équitable
TOTAL	48% (pas du tout: 16%)	47% (très: 5%)
SELON L'EXPÉRIENCE		
Est allé en cour	54% (pas du tout: 16%)	43% (très: 5%)
N'est jamais allé en cour	45% (pas du tout: 14%)	50% (très: 9%)
SELON LA SCOLARITÉ		
0 à 7 ^e année	62% (pas du tout: 34%)	28% (très: 5%)
16 ans et plus	35% (pas du tout: 6%)	61% (très: 9%)
SELON LA LANGUE		
Francophones	52%	44%
Non-francophones	27%	63%

NOUVELAN

GRANDE VENTE D'ENTREPÔT!

Épargnez jusqu'à **90%** SUR TOUS LES ENSEMBLES DE VAISSELLE, BATTERIE DE CUISINE, COUPELLERIE, VERRERIE, ARTICLES CADEAUX, ET PLUS ENCORE!

DÉPÊCHEZ-VOUS! AVEC DES PRIX AUSSI BAS NOUS PRÉVOYONS TOUT VENDRE!

Décapsuleur de bouteilles de vin Ensemble de 4 verres à pied en cristal PRIX NOUVEL AN 15,00\$ Prix comparable 99,99\$	Bol à fruit « Eden » en verre et fer forgé Diamètre 13 po. et 6 1/2 po. de haut PRIX NOUVEL AN 19,99\$ Prix comparable 59,99\$	Plateau de service à 2 étages « Cortina » Hauteur totale 14 po. PRIX NOUVEL AN 29,99\$ Prix comparable 89,99\$
---	--	---

Pierre à pizza x15 po. 3 pièces PRIX NOUVEL AN 10,00\$ Prix comparable 29,99\$	Ensemble de 3 boîtes hermétiques à épices en grès avec cuillères de bois PRIX NOUVEL AN 12,50\$ Prix comparable 27,99\$	Firenze Batterie de cuisine de 10 pièces en acier inoxydable avec fond triple couche PRIX NOUVEL AN 138,00\$ NOUS PAYONS LES TAXES! Prix comparable 699,99\$
--	--	--

Ensemble de 4 sous-verre à photo en verre.....	6,99\$	Prix comparable 17,99\$
Ménagère 3 pièces avec accents acier inoxydable.....	8,99\$	Prix comparable 29,99\$
Plateau pliant pour TV/lit.....	9,99\$	Prix comparable 27,99\$
Mélangeur à cocktail acier inoxydable 18/10....	10,00\$	Prix comparable 49,99\$
Bouilloire à sifflet en acier inoxydable	15,00\$	Prix comparable 45,99\$
Ensemble à trempette " Crawford " 17 1/2 po diamètre...	15,00\$	Prix comparable 59,99\$
Ensemble de bol à punch en verre de 27 pièces.....	17,99\$	Prix comparable 39,99\$
Machine à pâtes en acier inoxydable avec étrier ...	20,00\$	Prix comparable 49,99\$
Cuiseur à pâtes 4 pièces en acier inoxydable.....	25,00\$	Prix comparable 79,99\$
Ensemble de couteaux 15 pièces à manche riveté.....	45,99\$	Prix comparable 149,99\$
Batterie de cuisine «Teflon» antiadhésive 16 pièces.....	79,99\$	Prix comparable 299,99\$

BENIX & CO.

TOUS LES ARTICLES DE NOËL À MOITIÉ PRIX!

Importateurs d'articles ménagers de qualité

ENTREPÔT DE MONTRÉAL JEAN TALON / RUE NAMUR / BOUL. DÉCARIE	ENTREPÔT DE KIRKLAND CHEMIN ST-MARIE / 40 / 20	ENTREPÔT DE LAVAL 13 / 440 / 15 / MEGA-CENTRE NOTRE DAME	ENTREPÔT DE SAINT-LÉONARD GALERIES D'ANNOU / 25 / 40 / JEAN TALON / BOUL. LANGELIER
---	--	--	---

7335, boul. Décarie, angle Jean-Talon et métro Namur
Autoroute 40 Ouest, sortie chemin Sainte-Marie
Sortie Mega-Centre Notre Dame
6856 Rue Jean-Talon E.
Lundi et mardi de 9 h à 18 h
mercredi au vendredi de 9 h à 21 h
samedi de 9 h à 17 h
dimanche de 10 h à 17 h

Limite d'un super spécial par famille, jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Super spéciaux disponibles tant qu'il y en aura. Certains articles peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. Venez tôt pour un plus grand choix. En cas d'erreur d'impression, les articles seront vendus au prix en vigueur.

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

Tirage du 2006-01-04

1 ^{er} numéro 256205 25 000 \$	2 ^e numéro 803870 50 000 \$	3 ^e numéro 394036 100 000 \$
---	--	---

decomposables

Numéros «Télé»

414365	887773	257430
--------	--------	--------

non decomposables

Numéro boni **12**

LOTTO 649 Tirage du 2006-01-04

Résultat non disponible

Quebec 49 Tirage du 2006-01-04

04	20	37	39	43	44
----	----	----	----	----	----

COMPLÉMENTAIRE : 26

Banco Tirage du 2006-01-04

01	06	08	15	21	24	27	32	33	37
38	39	43	50	55	59	60	62	64	68

Quatre Tirage du 2006-01-04

3	4
654	3481

Résultat non disponible

Extra Tirage du 2006-01-04

Joker TIRAGE CE SOIR

CRTC LE CRTC VEUT VOS COMMENTAIRES *Canada*

Le CRTC invite le public à se prononcer sur la demande de l'ACTC d'ajouter **ATV HOME CHANNEL (AMERICA)**, un service non canadien, aux listes des services par satellite admissibles à distribution mode numérique. Les observations sur la demande de l'ACTC doivent parvenir au CRTC au plus tard le **16 janvier 2006**. Les parties qui désirent commenter la demande doivent également faire parvenir une copie conforme de leurs observations au parrain canadien, l'ACTC, à l'adresse suivante : ACTC, 360, rue Albert, bureau 1010, Ottawa (Ont.), K1R 7X7. Pour plus d'informations sur les procédures de dépôt d'observations, veuillez consulter le site Internet du CRTC <http://www.crtc.gc.ca> à la section « instances publiques » ou appelez au 1-877-249-CRTC (sans frais). Document de référence : **Avis public CRTC 2005-123**

CRTC LE CRTC VEUT VOS COMMENTAIRES *Canada*

Le CRTC invite les parties intéressées à se prononcer sur la demande de l'ACTC d'ajouter **CCTV-4, THE SATELLITE CHANNEL OF SOUTHERN TELEVISION GUANDONG, SOUTHEAST TV STATION, JIANGSU INTERNATIONAL TV CHANNEL, BEIJING TV, CCTV ENTERTAINMENT CHANNEL, DRAGON TV, CHINA YELLOW RIVER TELEVISION STATION et HUNAN SATELLITE TV**, services non canadiens d'intérêt général en langue chinoise aux listes numériques des services par satellite admissibles à une distribution en mode numérique. Les observations sur la demande de l'ACTC doivent parvenir au CRTC au plus tard le **16 janvier 2006**. Les parties qui désirent commenter la demande doivent également faire parvenir une copie conforme de leurs observations au parrain canadien, l'ACTC, à l'adresse suivante : ACTC, 360, rue Albert, bureau 1010, Ottawa (Ont.), K1R 7X7. Pour plus d'informations sur les procédures de dépôt d'observations, veuillez consulter le site Internet du CRTC <http://www.crtc.gc.ca> à la section « instances publiques » ou appelez au 1-877-249-CRTC (sans frais). Document de référence : **Avis public CRTC 2005-124**

Au cœur du Vieux-Québec

Forfait ski

- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- 2 billets de ski pour une journée à l'une des 3 stations
- Accès à la piscine intérieure, sauna et centre de conditionnement physique

À partir de **189\$** PAR NUIT / MINIMUM 2 NUITS POUR 2 PERSONNES, TAXES EN SUS

À partir de **199\$** POUR 1 NUIT, POUR 2 PERSONNES, TAXES EN SUS

HOTEL MANOIR VICTORIA

44, côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8 • www.manoir-victoria.com • 1 800 463.6283

Mont Sainte-Anne LE MASSIF Stoneham

Renseignez-vous sur nos autres forfaits

Découvrez le **Spa du Manoir!**

Contrairement à Boisclair, Parizeau n'a jamais reçu de salaire du PQ

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le Parti québécois a commis une erreur en justifiant l'attribution d'un salaire annuel de 120 000 \$ à André Boisclair par le fait que Jacques Parizeau aurait bénéficié d'un traitement équivalent dans le passé. L'ancien premier ministre n'a pas reçu un salaire du PQ à la fin des années 80.

Jacques Parizeau a sursauté en lisant dans *La Presse*, hier, qu'il avait été payé par le PQ de son accession au poste de chef, en mars 1988, jusqu'à ce qu'il devienne député, en septembre 1989. Il a donné un coup de fil à son comptable pour qu'il examine ses déclarations de revenus. Vérifications faites, M. Parizeau n'a pas été rémunéré par le PQ pendant qu'il était chef et ne siégeait pas à l'Assemblée nationale.

« Je n'ai reçu aucun salaire ni aucune autre rétribution du Parti québécois », a-t-il martelé lors d'un entretien téléphonique.

C'est le PQ qui a donné cette information erronée à *La Presse*. Le parti voulait ainsi prouver que l'attribution d'un salaire de 120 000 \$ par année à son nouveau chef n'est ni un geste exceptionnel ni une première. « C'est l'information qu'on m'avait donnée », s'est défendu le directeur des communications, Joël Simard-Ménard.

Le PQ a dû faire son mea-culpa. « J'ai vérifié, et André Boisclair est le premier chef du parti » à avoir droit à un salaire du PQ, a affirmé Joël Simard-Ménard.

Selon lui, le salaire annuel de 120 000 \$ versé à M. Boisclair et puisé dans les coffres dégarnis du

parti est raisonnable. Il est inférieur aux 138 051 \$ que reçoit la chef intérimaire de l'opposition officielle, Louise Harel, de la part de l'Assemblée nationale, a-t-il plaidé.

Comme il n'est pas encore élu, André Boisclair ne reçoit aucune rémunération de l'Assemblée nationale.

Jacques Parizeau n'a pas voulu blâmer ouvertement le PQ pour avoir fait croire qu'il avait gagné un salaire provenant du parti. « Je ne veux pas intervenir davantage. »

Rapports tendus

Mais cet incident s'ajoute aux rapports déjà tendus entre messieurs Boisclair et Parizeau. Dans une entrevue publiée dans *L'Annuaire du Québec 2006*, Jacques Parizeau affirme que le nouveau programme du PQ, dont M. Boisclair se dit « très fier », est rempli de « conneries ».

« Sur ces questions, M. Boisclair dit: *J'ai le plus grand respect pour le programme qui vient d'être voté*. Je ne sais pas s'il l'a vraiment lu, mais il a le plus grand respect. Ça n'aide pas, ça », ajoute-t-il.

À la fin décembre, André Boisclair s'est montré agacé lorsque *La Presse* lui a demandé de commenter les propos de Jacques Parizeau. « Tout le monde a droit à ses idées. Je laisse aux lecteurs le soin de juger les déclarations de M. Parizeau », a-t-il affirmé.

« M. Parizeau est un homme pour qui j'ai beaucoup de respect. Mais je me sens du bon côté quand je vois que plus de 2000 personnes ont travaillé à notre congrès et que plus de 15 000 ont participé à la Saison des idées », a-t-il expliqué alors.

Loi spéciale: poursuites en vue

LAURA-JULIE PERREAULT

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) n'a pas l'intention de baisser les bras devant le gouvernement Charest, en dépit de la loi spéciale fixant les salaires des employés de l'État jusqu'en 2009.

La centrale, qui représente 172 000 employés de l'État, entend contester cette mesure devant les tribunaux et songe même à s'adresser au Bureau international du travail des Nations unies. À l'instar de la CSN et de la FTQ, la CSQ a annoncé hier qu'elle prépare sa riposte. Le président, Réjean Parent, a lancé un appel à la solidarité syndicale. « La CSQ n'a

pas la prétention de faire fléchir à elle seule le gouvernement Charest. L'année 2005 nous démontre qu'il est temps de resserrer les rangs syndicaux. » M. Parent accuse le gouvernement de vouloir restreindre les droits syndicaux et sociaux. Les avocats de la CSQ passent actuellement au peigne fin la loi spéciale pour voir comment ils pourront la contester devant les tribunaux.

En plus des recours juridiques, d'autres actions sont envisagées. Le 19 janvier, les membres du conseil général de négociation de la CSQ se réuniront pour établir leur stratégie. Selon le président, dont la majorité des membres travaillent dans le mi-

lieu de l'éducation, les syndiqués ont l'intention de manifester leur mécontentement sans contrevenir à la loi spéciale qui prévoit des amendes de 125 000 \$ par jour de grève pour les syndicats rebelles.

Si les travailleurs de l'éducation ont recours à des moyens de pression, ce sera en dehors des heures de travail, a précisé M. Parent. Les bureaux des ministres provinciaux « qui ont voté en faveur de cette loi spéciale » pourraient être les premières cibles des membres de la CSQ. « Il faut bien cibler nos actions. C'est un marathon qui se met en branle, pas un sprint », a dit M. Parent.

NOTRE FAMEUX

SOLDE

SEMI-ANNUEL

Profitez de notre liquidation de fin de saison.
Elle n'a lieu que deux fois par année.

Encore d'autres réductions

De 40 à 60 % de rabais

sur les prix originaux de certains articles.
Les quantités sont limitées.



Centre commercial Rockland (514) 344-9295
Centre Fairview Pointe-Claire (514) 697-3310

SUPER SOLDE

APRÈS-NOËL

ELAN



ENSEMBLES DE SKIS ALPINS PARABOLIQUES POUR ADULTE

- ▼ SKIS ELAN "X CARVE 1.0" AVEC FIXATIONS LOOK "NOVA 10" SE VENDAIENT : 319⁹⁵\$ **EN SPÉCIAL À 149⁹⁵\$**
- ▼ SKIS ELAN "S8" AVEC FIXATIONS INTÉGRÉES ELAN "ELD 11.0" SE VENDAIENT : 679⁹⁵\$ **EN SPÉCIAL À 499⁹⁵\$**
- ▼ SKIS ELAN "ACCESS" (H) OU "BLUE PEARL" (F) AVEC FIXATIONS INTÉGRÉES ELAN "TMD" SE VENDAIENT : 929⁹⁵\$ **EN SPÉCIAL À 649⁹⁵\$**
- ▼ SKIS ELAN "INTEGRA" OU DYNASTAR "SPEED" AVEC FIXATIONS SALOMON "C305 GROM" **139⁹⁵\$**



ENSEMBLES DE SKIS ALPINS PARABOLIQUES POUR ADULTE

- ▼ SKIS ELAN "X CARVE 1.0" AVEC FIXATIONS LOOK "NOVA 10" SE VENDAIENT : 319⁹⁵\$ **EN SPÉCIAL À 149⁹⁵\$**
- ▼ SKIS ELAN "S8" AVEC FIXATIONS INTÉGRÉES ELAN "ELD 11.0" SE VENDAIENT : 679⁹⁵\$ **EN SPÉCIAL À 499⁹⁵\$**
- ▼ SKIS ELAN "ACCESS" (H) OU "BLUE PEARL" (F) AVEC FIXATIONS INTÉGRÉES ELAN "TMD" SE VENDAIENT : 929⁹⁵\$ **EN SPÉCIAL À 649⁹⁵\$**
- ▼ SKIS ELAN "INTEGRA" OU DYNASTAR "SPEED" AVEC FIXATIONS SALOMON "C305 GROM" **139⁹⁵\$**

ENSEMBLES DE SKIS ALPINS POUR JUNIOR (Skis, 80cm à 150cm)

- ▼ SKIS ELAN "X CARVE 1.0" AVEC FIXATIONS LOOK "NOVA 10" **199⁹⁵\$**



ENSEMBLES DE SKI DE FOND

- ▼ SKIS ATOMIC "X TOUR VENTURE" / BOTTES SALOMON SNS / FIXATIONS SALOMON "SNS PROFIL AUTO" / PÔLES KERMA "CX" **229⁹⁵\$**

VÊTEMENTS

DE SKI ALPIN, PLANCHE À NEIGE ET DE SKI DE FOND.

de 20% à 70% de rabais










ENSEMBLES DE PLANCHE À NEIGE POUR ADULTE

- ▼ PLANCHE DYNASTAR "DEFINITIVE" (H), LTD "MIST" (F) OU BETTY (F) AVEC FIXATIONS LTD "LT20" OU ROSSIGNOL "UNIT PACK" **EN SPÉCIAL À 199⁹⁵\$**



ENSEMBLES DE PLANCHE À NEIGE POUR JUNIOR

- ▼ PLANCHE NITRO "BRAWLER", DYNASTAR "TEAM" (GARÇONS) OU LTD "BETTY" (FILLES) AVEC FIXATIONS NITRO OU AMS **EN SPÉCIAL À 199⁹⁵\$**

On a les sports de neige dans la peau

BERNARD TROTTIER

SPORTS

Ces rabais ne peuvent être jumelés à aucune autre promotion. Les photos sont à titre indicatif seulement.

GREENFIELD PARK 3680, BOUL. TASCHEREAU

POINTE-CLAIRE 183D, BOUL. HYMUS

LAVAL 2929, BOUL. ST-MARTIN OUEST, (CENTROPOLIS)

ARIEL SHARON DANS UN ÉTAT CRITIQUE



PHOTO D'ARCHIVES AFP

Le vice-premier ministre Ehud Olmert (à gauche) exerce par intérim les pouvoirs d'Ariel Sharon, hospitalisé d'urgence pour une « grave attaque cérébrale ».

Le colonisateur honni des colons juifs

D'APRÈS AFP

JÉRUSALEM – Victime la nuit dernière d'une « grave » attaque cérébrale, la deuxième en moins de trois semaines, Ariel Sharon, 77 ans, longtemps champion de la colonisation des territoires palestiniens, est devenu après le retrait d'Israël de la bande de Gaza la bête noire des extrémistes du Likoud.

Impétueux, pugnace, au physique imposant, celui qui est surnommé depuis des décennies « le bulldozer », était devenu pour ses ennemis un « dictateur », un « traître », un « menteur » pour l'extrême droite et l'aile dure du Likoud, « son » parti qu'il a quitté en novembre pour créer le parti Kadima pour assurer sa victoire aux élections anticipées de mars.

Mais ce général à la retraite, père des commandos d'élite de l'armée, qui s'est toujours targué de ne pas connaître la peur, est resté de marbre face aux critiques.

Sharon avait été élu triomphalement

Impétueux, pugnace, au physique imposant, celui qui est surnommé depuis des décennies « le bulldozer », était devenu pour ses ennemis un « dictateur », un « traître », un « menteur » pour l'extrême droite et l'aile dure du Likoud.

ment au poste de premier ministre le 6 février 2001, puis réélu sans appel, le 28 janvier 2003.

Né en 1928 en Palestine sous mandat britannique, il est soldat à 17 ans. Il a longtemps été une

personnalité controversée, prônant la manière forte vis-à-vis des Arabes et la colonisation des territoires palestiniens.

En 1973, contre l'avis de ses supérieurs, il encercla avec ses trou-

pes dans le Sinai, après le traité de paix avec l'Égypte en 1979.

Il dirigea l'invasion israélienne du Liban, où une milice chrétienne alliée d'Israël se livre à des massacres dans les camps palestiniens de Sabra et Chatila à Beyrouth, à proximité des troupes israéliennes d'occupation.

Une commission d'enquête israélienne jugera Sharon « indirectement responsable » et l'obligera à renoncer au portefeuille de la Défense.

Il rongera patiemment son frein avant de revenir sur le devant de la scène politique.

Même des « affaires » de financement électoral le visant directement ou impliquant son fils Omri, n'ont pas réussi, jusqu'à présent,

à altérer le soutien dont il bénéficie au sein de l'opinion publique israélienne.

Rupture avec le Likoud

En novembre, il demande au président Moshé Katsav de dissoudre le Parlement. Il forme un nouveau parti de centre-droit, Kadima, pour conserver toutes ses chances de battre son nouveau rival travailliste, Amir Peretz, en lui opposant une plateforme consensuelle sur le dossier palestinien.

En cas de victoire aux législatives du 28 mars, il poursuivrait ce qu'il a entrepris avec le retrait historique de la bande de Gaza après 38 ans d'occupation : restituer aux Palestiniens une partie de la Cisjordanie occupée.

« Nous devons nous assurer que (l'année) 2006 ne soit pas perdue pour tout ce qui touche au processus de paix et aux efforts de parvenir à un accord avec les Palestiniens », déclarait-il mi-novembre.

Selon un de ses proches collaborateurs, il aura fallu au premier ministre « une bonne dose de courage », alors qu'il entame, selon toute vraisemblance, sa dernière ligne droite politique, pour quitter le Likoud dont il a été l'un des pères fondateurs en 1973.

La fin de l'ère Sharon



JOONEED KHAN

ANALYSE

« La fin tragique du *One Man Show* d'Ariel Sharon », titrait la nuit dernière le quotidien *Haaretz*, pour un commentaire à chaud sur « l'hémorragie cérébrale grave » du premier ministre israélien.

Le *Jerusalem Post* abondait dans ce sens. « Même si Sharon s'en remet, il n'est pas possible qu'il agisse comme premier ministre durant les mois à venir » — jusqu'aux législatives anticipées du 28 mars.

« La question n'est pas de savoir ce qu'il adviendra de Sharon. Il est hors jeu pour les élections, qui devront avoir lieu comme prévu. La question, c'est de savoir si Kadima (son nouveau parti) a un avenir sans lui », dit le *Post*.

« L'opération se déroule bien et sa situation s'est stabilisée », a assuré son porte-parole Raanan Gissin, alors qu'une intervention chirurgicale était en cours depuis une heure et demie à l'hôpital Hadassah, à Jérusalem.

Une heure plus tard, le groupe *Yediot* affirmait carrément : « L'ère Sharon est terminée ». Le sentiment était le même chez la plupart des Israéliens, juifs et arabes, sauf chez ceux qui priaient pour « un miracle ».

Succession et nouvelle donne

« Après l'attaque cérébrale, rien ne ramènera le premier ministre dans le jeu politique. Et même si Sharon peut encore fonctionner, le sens de responsabilité nationale l'obligera à se retirer et à enlever sa candidature comme premier ministre », écrit *Ynetnews.com*.

Au-delà du sort de Sharon, les préoccupations étaient de deux ordres : les considérations juridiques de la succession, et le bouleversement politique à 11 semaines des législatives, surtout que les sondages créditaient le Kadima d'un tiers des sièges à la Knesset.

Atteint il y a moins de trois semaines d'une première attaque cérébrale, qualifiée alors de « légère », Sharon avait déjà été incapable de gouverner pendant plus de 24 heures.

Pour une cathétérisation cardiaque destinée à combler une cavité de moins de 2 mm, qui était programmée pour aujourd'hui sous anesthésie générale à l'hôpital Hadassah, il avait prévu de céder brièvement le pouvoir à son vice-premier ministre Ehud Olmert.

« La loi ne prévoit pas de réponse satisfaisante à l'incapacité du premier ministre », écrit le *Jerusalem Post*, qui note que l'article 16 (b) de la Loi fondamentale dit seulement, au chapitre Gouvernement : « Si le premier ministre est temporairement inapte à remplir ses fonctions, le vice-premier ministre le remplacera. »

Mais la loi ne dit pas qui est autorisé à déterminer que le premier ministre est inapte, note le *Post*, qui cite un analyste juridique de la Radiotélévision israélienne, selon lequel la Knesset doit habiliter un corps spécifique, soit un comité médical ou le gouvernement, pour se prononcer là-dessus.

Quant au parti Kadima, que Sha-

ron, rompant avec le Likoud, a fondé en novembre, il repose entièrement sur sa personne. Il a entraîné avec lui plusieurs ministres du Likoud ainsi que l'ancien chef travailliste Shimon Peres. Le Likoud est passé aux mains de Benyamin Netanyahou, et le Parti travailliste a choisi Amir Peretz, un syndicaliste d'origine sépharade marocaine.

« La maladie de Sharon il y a deux semaines avait démontré qu'il n'a pas de successeur naturel », écrit un blogueur du *Haaretz*. C'était pire qu'en 1995 car Peres était là pour prendre la relève après l'assassinat d'Yitzhak Rabin », poursuit-il.

Ce sentiment est partagé par les Israéliens qui, au-delà de son charisme personnel, savent gré à Sharon d'avoir apporté plus de sécurité, s'il n'a pas apporté la paix.

L'ironie, c'est que huit roquettes palestiniennes se sont abattues mardi et hier sur le sud d'Israël malgré son « siège aérien » et le « no man's land » qu'il a instauré sur le nord de la bande de Gaza.

Ariel Sharon entre la vie et la mort

SHARON

suite de la page A1

Cette dégradation de l'état de santé de M. Sharon survient alors qu'il faisait face hier à de nouveaux soupçons de corruption. La police israélienne a annoncé disposer de nouveaux indices susceptibles de démontrer que la famille de M. Sharon avait reçu trois millions de dollars en pots-de-vin d'un milliardaire autrichien, Martin Schlaff.

M. Olmert, 60 ans, vieux routier de la politique, assure l'intérim du

pouvoir, conformément à la loi. Il doit présider une première réunion du cabinet d'urgence aujourd'hui.

À son arrivée à l'hôpital, M. Sharon a été admis « dans le département des traumatismes » et a subi une série d'examen par des neurologues et des cardiologues avant d'être opéré.

Il avait déjà été hospitalisé le 18 décembre à la suite d'une « légère attaque cérébrale » provoquée « par un caillot de sang du cœur », selon ses médecins. Depuis, il était traité avec des anti-

coagulants pour éviter une nouvelle attaque.

Le président américain George W. Bush a dit partager « l'inquiétude des Israéliens » après l'hospitalisation de M. Sharon, « homme de courage et de paix », dans un communiqué diffusé par la Maison-Blanche.

Sur le plan interne israélien, la brusque dégradation de l'état de santé de M. Sharon a pris de court la population malgré une première alerte et mis la confusion dans la classe politique. « Une chose est sûre, l'ère de Sharon à la barre est

tragiquement finie », écrit ainsi le quotidien *Haaretz*.

Nouvelle opération

Tard hier soir, au moment de mettre sous presse, Ariel Sharon est retourné sur la table d'opération après une première opération de plusieurs heures, a indiqué ce matin la télévision publique israélienne. Le premier ministre israélien était « dans un état grave » ce matin et était toujours en salle d'opération pour « plusieurs heures », a déclaré le directeur de l'hôpital Hadassah, à Jérusalem, où il a été admis.

Des collaborateurs du premier ministre ont confié « espérer un miracle », estimant que la « situation se présentait plutôt mal ».

ATTAQUES CÉRÉBRALES

L'âge et l'hypertension artérielle constituent les facteurs de risque d'hémorragie cérébrale. Les accidents vasculaires cérébraux (AVC), appelés aussi attaques cérébrales, peuvent résulter d'hémorragies dans 20 % des cas, c'est-à-dire une artère qui se rompt. Dans les autres cas, il s'agit d'accidents ischémiques, c'est-à-dire une artère qui se bouche, qui peuvent être liés à l'athérosclérose ou à un trouble du rythme cardiaque, avec la formation de petits caillots qui partent du cœur vers le cerveau. Un quart des personnes ayant souffert d'un AVC en meurent. La moitié restent handicapées et les autres récupèrent sans séquelles apparentes. — AFP

LE TOUR DU GLOBE

IRAN
CIA et bombe nucléaire

La CIA aurait remis à l'Iran, au début des années 2000, des plans pour fabriquer une bombe nucléaire, affirme James Risen, journaliste au *New York Times*, dans *State of War*, son nouveau livre sur les activités de la centrale de renseignement états-unienne. Au départ, l'opération était destinée à entraver le programme nucléaire iranien et les plans comportaient des erreurs mais, affirme Risen, ces failles étaient si grossières que des scientifiques russes travaillant sur ce programme ont vite fait de les corriger.

d'après AFP

FRANCE
Contre l'apologie

Le président Jacques Chirac a demandé hier que soit « réécrit » un texte de loi controversé qui vante le « rôle positif de la colonisation ». Introduit en catimini par l'UMP, le parti au pouvoir, l'article était passé quasi inaperçu. Mais des Français d'outre-mer, descendants d'esclaves ou de colonisés, avaient protesté, au point de forcer le ministre de l'Intérieur et président de l'UMP, Nicolas Sarkozy, à renoncer à un voyage aux Antilles. Chirac a ajouté que « la question de l'esclavage » était « une blessure pour un grand nombre de nos concitoyens », et rappelé qu'il allait instaurer « une Journée de la mémoire ».

d'après AFP

IRAK
Journée sanglante



PHOTO REUTERS

Ce qu'il reste de la voiture piégée qu'un kamikaze a fait exploser hier à Bagdad.

La violence a fait une soixantaine de morts et plusieurs dizaines de blessés, et de la journée d'hier la plus sanglante en Irak depuis le début de l'année. « Trente-sept personnes ont été tuées et 48 blessées dans un attentat perpétré par un kamikaze » pendant des funérailles du parent d'un responsable du parti chiite Dawa, du premier ministre sortant Ibrahim Jaafari. Dans ce climat de violences, la délégation internationale chargée de vérifier les résultats contestés des législatives du 15 décembre a dit prévoir deux à trois semaines de travail.

d'après AFP

BOLIVIE
Morales à Madrid

Le président bolivien Evo Morales a affirmé hier à Madrid qu'en matière économique, son pays « a besoin d'associés, pas de maîtres ». Lors d'une conférence de presse à l'issue d'un entretien avec le premier ministre espagnol José Luis Rodríguez Zapatero, Morales a déclaré que la Bolivie, pays le plus pauvre d'Amérique du Sud mais au deuxième rang des plus riches de la région quant au gaz de la région, exercerait le droit de propriété. « Oui, nous allons nationaliser, mais cela ne signifie pas confisquer. Les entreprises ont le droit de faire des bénéfices, mais équilibrés », a-t-il dit.

d'après AFP

RUSSIE
Accord avec l'Ukraine

La Russie et l'Ukraine sont parvenues à un accord sur les prix du gaz livré à Kiev, qui sauve la face aux deux parties et met fin à une « guerre » ayant conduit à une baisse momentanée des livraisons de gaz à l'Europe occidentale. Les groupes gaziers des deux pays ont conclu un contrat de cinq ans fixant le prix de vente du gaz russe à 230 dollars les 1000 m³, mais permettant à l'Ukraine de le payer 95 dollars à une société intermédiaire qui le mélangera à du gaz bon marché d'Asie centrale.

d'après AFP



PHOTO LYNNE SLADKY, AP

Casquette de baseball bien vissée sur la tête, l'ancien lobbyiste Jack Abramoff est arrivé en limousine au tribunal de Miami, où il a plaidé coupable hier dans un dossier d'achat frauduleux de bateaux casinos.

Affaire de corruption à Washington
Bush nie connaître Abramoff

D'APRÈS AFP

MIAMI – L'ancien lobbyiste Jack Abramoff a plaidé coupable hier, à Miami, dans un cas d'achat frauduleux de bateaux casinos, au lendemain d'un premier aveu de culpabilité dans une grande affaire de corruption à Washington.

La Maison-Blanche a indiqué hier que George W. Bush ne connaissait pas Abramoff, et que les fonds qui auraient été récoltés par lui pour la réélection du président états-unien en 2004 seraient reversés.

Abramoff, 46 ans, a reconnu qu'il avait fait usage de faux afin d'obtenir un prêt de 60 millions de dollars pour l'achat d'une flotte de bateaux casinos.

Dans les deux affaires, Abramoff, militant républicain de toujours, a donné son accord pour coopérer avec la justice en échange de son aveu de culpabilité, qui devrait garantir qu'il ne passe pas plus de 11 ans en prison au total, pour des délits qui sont théoriquement passibles d'au moins 30 ans de détention.

Abramoff, soupçonné de trafic d'influence et corruption active de plusieurs élus et leurs assistants, avait plaidé coupable mardi d'escroqueries et fraude fiscale.

Le scandale menace

Cette affaire, qui pourrait devenir le plus grand scandale à éclabousser le monde politique états-unien depuis des décennies, a poussé plusieurs membres du Congrès à reverser les fonds qu'ils avaient reçus de l'influent lobbyiste.

Une vingtaine d'élus seraient menacés par les développements de l'enquête.

Dans l'affaire de Floride, Abramoff et son associé Adam Kidan, qui avait plaidé cou-

pable le mois dernier, ont reconnu qu'ils avaient fait des faux pour convaincre une société d'investissement de leur prêter 60 des 147,5 millions de dollars nécessaires à l'achat des casinos, mis en vente par l'homme d'affaires Konstantinos Boulis, dit « Gus ».

« Gus » Boulis avait été tué quelques mois plus tard, dans un meurtre de style

« Il est possible que le président Bush puisse l'avoir rencontré à une réception », a admis le porte-parole Scott McClellan, évoquant la présence d'Abramoff à trois réceptions de la Maison-Blanche au cours des dernières années.

mafieux. Trois hommes ont été arrêtés l'an dernier en relation avec cette affaire, dans laquelle Abramoff a nié toute implication.

Jack Abramoff est arrivé en limousine au tribunal de Miami, ayant troqué le feutre mou qu'il portait la veille à Washington contre une simple casquette de baseball. Il n'a fait aucune déclaration publique.

« Les mots ne seront jamais assez forts pour exprimer mes regrets pour la multitude d'erreurs et le mal que j'ai faits », avait-il dit mardi à la fin de l'audience. « J'espère seulement que je peux obtenir

le pardon du Tout-Puissant et de ceux à qui j'ai fait du tort », avait-il ajouté.

Bush ne le connaît pas

« Le président ne le connaît pas, il ne se rappelle pas l'avoir rencontré », a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, Scott McClellan.

« Il est possible qu'il puisse l'avoir rencontré à une réception » de fin d'année « ou à une autre manifestation très fréquentée », a-t-il ajouté, évoquant la présence d'Abramoff à trois réceptions de la Maison-Blanche pour la célébration juive de Hannoukah au cours des dernières années.

Interrogé sur l'argent qu'Abramoff aurait récolté pour la réélection de Bush, McClellan a indiqué que ces fonds seraient reversés à l'American Heart Association, organisation de lutte contre les accidents cardiaques.

« Je pense qu'il s'agit de plusieurs milliers de dollars », a dit McClellan, répondant aux démocrates selon lesquels les sommes s'élèveraient à plus de 100 000 \$US.

Le président du Parti démocrate, Howard Dean, a demandé que Bush « rembourse les plus de 100 000 dollars réunis pour sa campagne de réélection » par Abramoff, estimant que le lobbyiste est « un exemple de l'abus de pouvoir et de la culture de corruption que les républicains ont apportés à Washington ».

La Maison-Blanche s'était dès mardi démarqué du lobbyiste. Le Congrès, auprès duquel Abramoff intervenait, et en particulier sa majorité républicaine, attendent avec angoisse les révélations qu'il pourrait faire à la justice.

Le désordre s'aggrave dans la bande de Gaza

D'APRÈS AFP ET AP

RAFAH – Des hommes armés du Fatah ont démolé hier un tronçon de clôture entre l'Égypte et la bande de Gaza, où le désordre s'aggrave à trois semaines des législatives palestiniennes.

S'emparant d'un bulldozer de la municipalité, ils ont opéré une brèche de huit mètres dans la clôture frontalière en béton, à Rafah.

Les militants protestaient contre l'arrestation d'un des leurs, Alaa Al-Hams, par les services de sécurité palestiniens, qui le soupçonnent d'implication dans le rapt de trois Britanniques la semaine dernière.

Une centaine de miliciens sévissent à Ra-

fah, exigeant la libération d'al-Hams, chef d'une cellule des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, branche armée liée au Fatah. Ils ont bloqué le terminal frontalier, occupé un bureau électoral et fermé des bâtiments publics.

Dans la nuit de mardi, des membres des Brigades ont tenté d'enlever, toujours à Rafah, les parents d'une pacifiste américaine tuée par un bulldozer de l'armée israélienne en 2003, ont indiqué des témoins.

En visite dans la bande de Gaza, Craig et Cindy Corrie, parents de Rachel Corrie, étaient hébergés avec trois autres Américains par un pharmacien palestinien.

À Ramallah, les autorités arrêtaient un ancien président du Conseil palestinien

du Pétrole, Harbi Sarsour, soupçonné de détournement de fonds et de prévarication.

Le ministre de l'Intérieur palestinien Nasr Youssef a convoqué des représentants des mouvements et des responsables sécuritaires pour examiner la situation à Gaza. Il a déclaré à la presse avoir préconisé la collecte des armes des factions pendant la campagne pour les législatives du 25 janvier, qui a démarré mardi. Il a indiqué que les participants n'étaient pas arrivés à un accord sur ce point.

À Washington, le secrétariat d'État a indiqué qu'il ne voyait pas de raison de reporter les législatives du 25 janvier et que deux responsables états-uniens iraient sur place pour tenter de résoudre la question du vote des Palestiniens de Jérusalem-Est, auquel Israël s'oppose toujours.

Le président palestinien Mahmoud Abbas a averti qu'il suspendrait les législatives si les Palestiniens de Jérusalem-Est n'étaient pas autorisés à participer au scrutin.

c p a c o m p a r a b l e

campagne. élections. télé. politique.

l'unique chaîne fondée par les câblodistributeurs pour les canadiens.

Vidéotron 77 | Vidéotron numérique 23 | ExpressVu 149 | Star Choice 396

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Les maux haïtiens



MARIO ROY

Par quelle douloureuse aberration a-t-on pu tenir des élections — même imparfaites — en Irak, un pays sans tradition électorale, tout juste sorti de la dictature puis d'une guerre d'invasion, placé sous une tutelle étrangère impopulaire, quotidiennement ensanglanté par la terreur, déchiré par les divisions ethniques et religieuses... alors qu'on se trouve incapable de le faire à Haïti ?

C'est une question à laquelle il est impossible de donner une réponse simple.

La cause immédiate est de nature technique : on éprouve des difficultés à distribuer les cartes d'identification aux 3,5 millions d'électeurs haïtiens inscrits et à doter de personnel les 8000 bu-

Le contexte étant ce qu'il est, comment espérer un processus électoral qui atteigne même la plus minimale efficacité ?

reaux de vote disséminés dans le pays. Cela aura suffi pour annoncer le quatrième report en un an des élections présidentielles et parlementaires, qui devaient avoir lieu dans trois jours.

Mais il est clair que le problème est plus profond. Et qu'il a notamment à voir avec le mal qui ronge le pays depuis des années — à certains points de vue depuis 1804, lorsque Haïti est devenu la deuxième nation en Amérique, après les États-Unis, à accéder à l'indépendance.

Car le fait est que, depuis ce temps, Port-au-Prince n'a connu ni stabilité ni progrès. En 200 ans, le pays a vécu sous près de 70 régimes politiques différents, a été administré par une soixan-

taine de chefs d'État, a connu quelques épisodes d'autoritarisme brutal, de gouvernement par conseils ou de tutelle de facto — notamment américaine, de 1915 à 1934.

Aujourd'hui, Haïti vit un morcellement politique inextricable : 34 candidats à la présidence et 45 partis politiques se présentent devant l'électorat. Et une force de paix de près de 9000 hommes (dont certains y laissent leur vie, comme le policier canadien Mark Bourque) est incapable d'enrayer la violence qui y sévit autour, à la fois, de la politique, de la drogue, de la corruption et de la petite délinquance : on enregistre maintenant de huit à dix enlèvements par jour, y compris ces 14 écoliers pris en otages en décembre...

À la base de tout cela : la pauvreté extrême des Haïtiens (revenu annuel moyen : 1500 \$US), bien sûr, qui apparaît à la fois comme la cause et l'effet de cette déliquescence des institutions. De l'effondrement de tout ordre social. De la quasi-disparition d'une économie autre que de subsistance : Haïti a exporté pour 335 millions \$ de biens en 2004, le tiers de ce que le Canada exporte en... un jour ! De cette fuite des cerveaux qui fait tant de mal au pays (entre 80 et 85 % des citoyens éduqués émigrent pour toucher, aux États-Unis par exemple, un revenu familial moyen de 32 000 \$).

Bref, dans ce contexte, comment espérer un processus électoral qui atteigne même la plus minimale efficacité ?

Il faut pourtant continuer. Il faut de toutes les façons possibles encourager les Haïtiens, y compris ceux de la diaspora, à prendre leur pays en main. Il faut que le Canada hausse encore le niveau d'aide offerte à Haïti, notamment et peut-être surtout en services de sécurité... et non pas qu'il se retire, comme le proposent les activistes — ces philanthropes ! — lancés aux trousses du ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew.

Il faut enfin, disons-le franchement, un peu croire aux miracles.

« **Plaiguez n'hésitez-vous** »



ANDRÉ PRATTE

« **AVANT DE VOUS COMMENCEZ.** » Cette phrase bancale est tirée d'un mode d'emploi cité par un lecteur, Christian Feuillet, dans une lettre que nous avons publiée hier matin. Le reste du document est tout simplement incompréhensible. Par exemple : « Soigneusement l'étude et comprend le drap d'instruction entier. » La feuille accompagnait un modèle réduit fabriqué en Chine, acheté par M. Feuillet chez Wal-Mart.

L'Office de la langue française (OLF) et les commerces conviennent que, malgré tous leurs efforts, il arrive assez fréquemment que la documentation accompagnant des produits fabriqués à

l'étranger n'est pas traduite, ou est si mal traduite qu'il faut lire la version anglaise pour s'y retrouver. Bien des entreprises étrangères s'imaginent qu'il suffit de recourir à un logiciel de traduction pour se faire comprendre des consommateurs francophones ; les résultats sont généralement catastrophiques.

L'OLF considère que les commerçants qui vendent des produits accompagnés de modes d'emploi incompréhensibles contreviennent à la loi. Selon l'Office, les grandes chaînes sont conscientes de leurs obligations à cet égard et réagissent promptement aux plaintes. Les consommateurs québécois ne doivent donc pas se contenter de jeter le document offensant à la poubelle. Il leur faut contacter le commerçant et si cela ne donne pas de résultats, déposer une plainte à l'Office. Ainsi les fabricants et vendeurs fautifs finiront par comprendre que pour faire affaires au Québec, il y a un mode d'emploi : la Charte de la langue française.



Ariane Krol



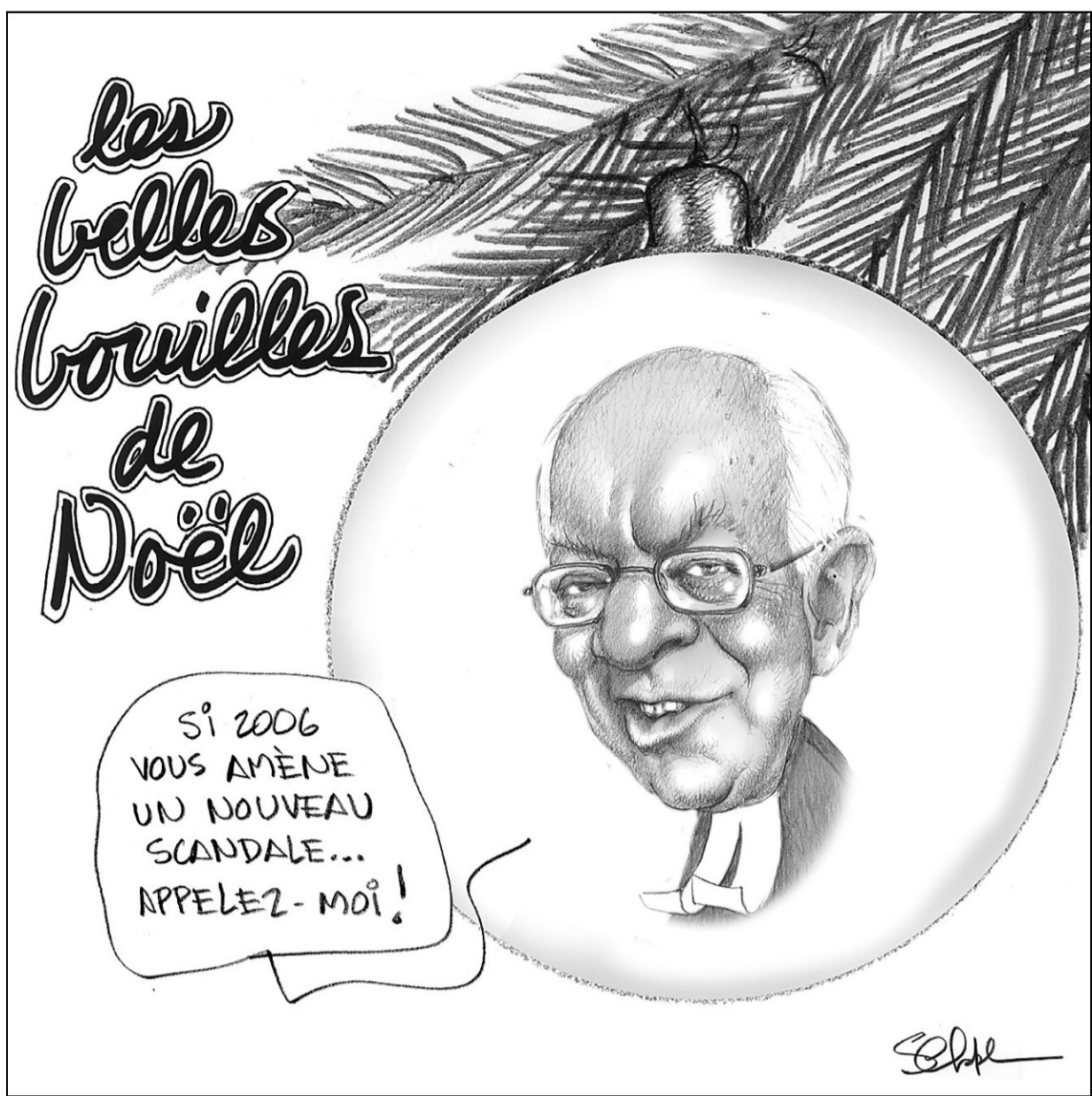
Nathalie Collard

Une équipe renouvelée

L'équipe éditoriale de La Presse amorce la nouvelle année portée par un vent de renouvellement. Aux plumes de Michèle Boisvert et de Mario Roy et à la mienne s'ajoutent désormais celles de Nathalie Collard (qui est avec nous depuis novembre) et d'Ariane Krol, que les lecteurs de La Presse connaissent bien pour son expertise dans les domaines de l'économie, de la santé et de l'alimentation. Nathalie et Ariane remplacent François Cardinal et Katia Gagnon, qui ont choisi de retourner au reportage.

Bonne année à tous !

André Pratte
Éditorialiste en chef



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

La machine à « franchinois »

Le « franchinois » dans lequel a été rédigé le livret d'instructions de l'auto à monter dont des extraits ont été publiés mercredi dans *La Presse* (p. A18) « VPQ1 » nous laisse croire que l'entreprise qui fabrique ces jouets a eu recours à l'une de ces petites merveilles accessibles sur le Web communément appelées « logiciels de traduction » pour effectuer le travail. Ces outils, offerts gratuitement ou à peu de frais, traduisent des textes d'une langue à une autre, sans aucune intervention humaine. L'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ) croit important de mettre la population en garde contre ce type de logiciels qui, lorsqu'ils sont utilisés par des non-initiés, peuvent donner des résultats, disons, aberrants. Si une machine était en mesure d'effectuer un travail de traduction parfait, la profession de traducteur serait en déclin. Or, l'industrie langagière n'a jamais vécu une pénurie d'effectif si importante. Avec la mondialisation et l'accroissement des échanges internationaux, les traducteurs sont en forte demande. Le travail de traducteur nécessite des compétences multiples, qui s'acquièrent d'abord par la formation et ensuite par la pratique. Aussi, cinq universités québécoises offrent un programme de baccalauréat en traduction reconnu par l'OTTIAQ. L'exemple publié dans *La Presse* d'hier prouve au moins une chose : croire qu'une machine puisse remplacer ces professionnels est une grossière erreur !

Julie Villeneuve
Responsable des communications à l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec.

Un appui au PC

Parmi les enjeux de la prochaine élection, celui qui me semble le plus important, c'est le déséquilibre fiscal qui existe entre Québec et Ottawa, et qui est décrié, à juste titre, par tous



Stephen Harper

les partis politiques du Québec (un fait rare). Le chef conservateur, M. Harper a récemment pris position à cet égard en admettant que le déséquilibre fiscal existe réellement entre le gouvernement fédéral et le Québec. Il en fait une priorité de le régler définitivement, s'il est élu. M. Martin semble nier qu'il existe un tel déséquilibre fiscal et n'a pas, à ce jour, soumis de plan prioritaire pour le régler. En attendant, Ottawa accumule des surplus considérables, dont une partie devrait justement être versée au Québec aux prises avec un manque évident de revenus. Le programme du Parti conservateur ne répond pas à toutes mes attentes. Toutefois, que M. Harper ait pris connaissance du déséquilibre fiscal, qu'il le reconnaisse et qu'il manifeste la volonté de le régler en priorité, fait en sorte que j'ai maintenant l'intention, pour la première fois, de voter pour le Parti conservateur.

P. Bourbonnais
Montréal

Les problèmes de M. Garneau

Marc Garneau risque de ne pas compléter son mandat. Il a indiqué qu'il quitterait le Québec, c'est certain, parce qu'il ne pourrait pas supporter de vivre dans un Québec indépendant (*La Presse*, 4 janvier 2005). De plus, il n'arrive pas à vendre sa vision du Canada, parce que les dangers de la

souveraineté inquiètent moins les Québécois. La souveraineté du Québec risque donc de se faire avant la fin de son mandat, si je me fie à son « impression ». De toute façon, même s'il n'est pas élu, il déménagera peut-être à Ottawa pour profiter des contrats militaires et aéronautiques, où, comme les députés libéraux du Québec, il payera ses impôts en Ontario.

Laurent Desbois
Longueuil

« Mon pays, c'est pas le pétrole »

Certains fédéralistes affirment que se séparer du Canada actuellement serait une folie puisqu'il est en train de devenir un des plus grands producteurs de pétrole au monde. Je trouve insultant pour les Canadiens anglais de dire que les Québécois vont rester au Canada simplement pour leur pétrole et non pour leurs beaux yeux comme on en a l'habitude. Le pétrole a été découvert en 1942 en Alberta. Avant 1942, si on en croit leur raisonnement, le Canada privé de pétrole aurait dû renoncer à son indépendance pour se joindre aux États-Unis ou à l'Arabie Saoudite. De plus, un grand nombre de pays riches et développés n'ont pas de pétrole et ne renoncent pas pour autant à leur indépendance. Ces fédéralistes nous disent que le Québec, tout en payant son pétrole au prix mondial, va recevoir dix milliards de plus provenant du pétrole albertain d'ici les deux prochaines décennies. Mais ils oublient que le fédéral a endetté le Québec de 125 milliards, une dette qu'il nous fait payer que l'on reste dans le Canada ou qu'on s'en sépare. Ils oublient également que pendant des décennies, le Québec a payé des milliards pour soutenir l'agriculture de l'Ouest. Mon pays, c'est le Québec, pas le pétrole !

Normand Rousseau
Gatineau

CYBERPRESSE.CA

La « Soirée du racisme » ?

« Si la Soirée du hockey est une tradition au pays, le racisme sur la patinoire en est une autre », affirme l'écrivain Jacques Côté dans un texte publié aujourd'hui sur Cyberpresse. M. Côté dénonce le choix du joueur Shane Doan au sein de l'équipe de hockey qui représentera le Canada aux Jeux olympiques de Turin. Bien que le principal intéressé nie avoir tenu de tels propos, on accuse Doan d'avoir traité des arbitres francophones de « fucking Frenchmen ». « Il est temps, croit M. Côté, comme le recommande le Bloc québécois, que le Québec ait sa propre formation olympique pour qu'on soit libéré du racisme canadien. »

À lire et à commenter sur : cyberpresse.ca/opinions



Shane Doan

PHOTO GETTY IMAGES

Un parcours intéressant



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Combien de personnalités d'envergure sont prêtes à abandonner le confort de leur vie privée pour l'aventure politique ? Et, qui plus est, pour porter la bannière d'un parti qui ne peut leur garantir un poste de ministre ? Il y en a, évidemment, mais elles sont rares.

L'une d'elles est le candidat conservateur dans Outremont, Daniel Fournier. C'est après une carrière remarquable dans le secteur privé qu'à 51 ans, désormais indépendant de fortune, il fait le saut en politique active — et pour y rester, jure-t-il. Pourquoi ? Pour une idée : fédéraliste convaincu mais farouche partisan de la décentralisation, il croit qu'il faut sortir de l'impasse où le Québec et l'ensemble du Canada sont enfoncés, entre le Bloc qui ne mène nulle part et les libéraux qui pratiquent un fédéralisme « dominateur ».

Mais d'abord, un mot sur l'homme, car son parcours est intéressant. Quel que soit le sort qui l'attend dans Outremont, il sera sans nul doute l'un des Québécois qui joueront un rôle important au PC.

Le jeune homme d'affaires francophone qui, au milieu des années 80, allait avoir l'audace d'acheter avec quelques associés le grand magasin Ogilvy's, puis ensuite le Ritz-Carlton — deux des principaux fleurons de l'ancien établissement anglophone de Montréal — n'est pas né avec une cuiller d'argent dans la bouche.

Élevé par une mère monoparentale qui travaillait comme greffière à l'Hôtel de ville de

« Il faut sortir de l'impasse où le Québec et l'ensemble du Canada sont enfoncés. » —

Daniel Fournier, candidat conservateur dans Outremont

Pierrefonds, il obtient à 16 ans une bourse d'études pour la Exeter Academy du New Hampshire (l'une des grandes écoles privées de la Nouvelle-Angleterre), puis de là part à l'Université Princeton, où il fait un bac en histoire. Ensuite, lauréat de la prestigieuse bourse Rhodes, il étudie le droit à Oxford.

Il faut être fort brillant pour se distinguer de la sorte, mais le talent athlétique est un atout de plus dans les grandes universités américaines et à la fondation Rhodes. Or, Daniel Fournier est un footballeur, qui a même déjà joué pour les Rough Riders d'Ottawa. Cela se voit encore : l'homme est grand, costaud, avec le sourire franc et ouvert du sportif bien dans sa peau.

Il est heureux d'avoir étudié en histoire plutôt qu'en commerce avant de se lancer dans l'immobilier, à cause de la formation générale qu'il en a retirée. C'est d'ailleurs en se référant à *March of Folly*, de l'historienne Barbara Tuchman, qu'il explique son engagement : « Il suffit parfois de peu pour éviter des tragédies. Or, nous sommes dans une impasse structurelle, avec un Canada de plus en plus balkanisé. Il faut recréer des coalitions comme l'a fait Mulroney. »

Personne ne l'a sollicité pour devenir candidat. C'est de lui-même qu'il a foncé. Le jour où il a fait le saut, au printemps dernier, il a fermé la firme de consultation en gestion qu'il avait fondée après avoir revendu Ogilvy's et le Ritz (entre-temps, il avait présidé à l'excellent travail de modernisation de ce grand magasin qui est le joyau de la rue Sainte-Catherine). Puis il s'est embarqué dans un long voyage pour « redécouvrir le Canada », de Halifax à Calgary en passant par Toronto. Il y comptait déjà beaucoup de contacts, il en a noué d'autres.

« Nous avons des différences, mais on ne parle pas assez de ce que nous avons en commun. Partout, même à Charlottetown, on aspire à plus d'autonomie ; le Québec n'est pas seul à souffrir du déséquilibre fiscal. Je crois à un gouvernement central fort, mais dans les limites de ses compétences. Or, les libéraux ont décentralisé les déficits, centralisé les surplus et décidé qu'ils seraient les seuls à décider comment utiliser les surplus. C'est malsain. Il faut respecter les citoyens, respecter les champs de compétence des provinces. »

M. Fournier joue gros en se présentant contre le ministre Jean Lapierre. Ne risque-t-il pas, en divisant le vote fédéraliste, de faire passer le bloquiste Jacques Léonard ? Il refuse d'envisager une défaite. « Mes amis bloquistes ne voteront jamais pour le PLC, mais le programme du PC devrait les intéresser. Le Bloc peut bien parler, mais il ne pourra jamais rien faire pour éliminer le déséquilibre fiscal. Le PC, lui, peut agir. »

Et puis Outremont, c'est chez lui. Ses quatre enfants sont nés à Sainte-Justine, sa femme enseigne à l'Université de Montréal. Ses yeux s'éclaircissent quand il parle de la diversité humaine de Montréal : « C'est ma ville, tous les étrangers à qui je l'ai fait visiter ont été séduits... »

Le Bloc c. le ROC?

Contrairement à ce que laisse entendre le BQ, les intérêts des Québécois ne sont pas par nécessité différents de ceux des autres Canadiens

JÉRÔME MELANÇON



Québécois d'origine, l'auteur habite la Saskatchewan depuis quelques mois, et est étudiant au doctorat en philosophie politique à l'Université Paris-7.

On a beaucoup souligné le caractère contradictoire de la présence du Bloc québécois au gouvernement fédéral. Malgré ces attaques, il continue toujours à obtenir la faveur d'une bonne part des Québécois. Peut-être devrions-nous plutôt porter davantage attention au discours de Gilles Duceppe depuis le début de sa campagne. Sa réponse à cette contradiction comporte deux éléments : d'une part, que la souveraineté du Québec ne saurait se faire au niveau fédéral et, d'autre part, que depuis ses débuts, la raison d'être du Bloc a été de défendre les intérêts du Québec. Son but n'est donc pas de faire la souveraineté.

La première de ces affirmations relevant d'une évidence constitutionnelle, concentrons-nous sur la seconde. Elle est soutenue par trois présupposés. En premier lieu, les intérêts du Québec seraient différents des intérêts du reste du Canada. Si différents que seraient impossibles non seulement la participation à un ensemble politique, mais même la vie en commun. L'indépendance nationale des Québécois représenterait alors à ce problème la meilleure issue. Il existe alors en second lieu un pis aller à cette indépendance, qui permet par ailleurs de l'attendre et de la préparer : la décentralisation des pouvoirs vers le Québec.

En troisième lieu, une entité cohérente existerait, le « reste du Canada », qui serait si homogène qu'il serait impossible pour les Québécois d'y trouver le moindre appui chez aucun groupe. Par ailleurs, l'ensemble des membres de cette entité partageraient les mêmes intérêts et seraient d'accord pour les imposer aux minorités canadiennes.

Mauvaise compréhension

Or, ces présupposés sont fondés sur une mauvaise compréhension de ce qu'est le Canada anglais. Celui-ci est divisé politiquement selon au moins deux fortes lignes — si bien que la langue, en fin de compte, en serait le facteur principal d'unité. D'une part, il est divisé entre les régions rurales et urbaines, qui ne partagent pas les mêmes problèmes, ni les mêmes origines historiques. Cela est vrai autant à l'intérieur des Prairies, où les régions rurales sont les plus favorables aux conservateurs, que dans les Maritimes, où les problèmes des communautés de pêcheurs n'ont rien à voir avec ceux des autres communautés rurales, et encore moins avec ceux des grandes villes.

D'autre part, le Canada anglais est divisé selon un choix entre une centralisation au niveau fédéral et une décentralisation vers les provinces. Cette seconde option, représentée par le Parti conservateur, trouve sa source dans un sentiment d'aliénation à l'égard du « centre du Canada » (l'Ontario et le Québec), qui est vu comme gouvernant le pays à son seul profit et ignorant les problèmes qui ne lui sont pas propres. Ainsi, ces mêmes Québécois qui se disent impuissants politiquement à cause du gouvernement fédéral, sont vus ailleurs comme étant les mieux placés au sein de la fédération, du fait de leur représentation au gouvernement, pour obtenir ce qu'ils dési-

rent et défendre leurs intérêts — rattachés à ceux des Ontariens.

Tant le renouveau du PC que la raison d'être du Bloc tiennent au mécontentement d'une partie du pays à l'égard d'une autre, qu'elles qualifient différemment. Cette régionalisation a pris racine dans la structure même de la fédération canadienne, qui pourrait être vue comme fonctionnant à travers le jeu des oppositions entre les intérêts des provinces, propres à créer des liens entre elles — une situation précaire, mais féconde. Il ne faut surtout pas oublier ce que le Québec a pu réaliser en son sein.

Comme les autres Canadiens

Nous ne faisons pas face à une impasse du fédéralisme, ni à une situation unique au Québec. Ces deux lignes de division y sont également présentes, sous couvert du débat sur la souveraineté. Ainsi, même le vote en faveur du Bloc se décide en égard à une question qui divise l'ensemble du Canada. Malgré eux, peut-être, les Québécois participent à la politique canadienne : ils répondent aux mêmes questions, et souffrent de la même manière, que les autres Canadiens.

Si le Bloc est bien capable de défendre les intérêts des Québécois, il est incapable de mettre en oeuvre des mesures propres à les développer. Bien au contraire, il les occulte afin de servir ses idées. Les intérêts des Québécois ne sont pas par nécessité différents de ceux des autres Canadiens.

Pour que la politique canadienne fonctionne vraiment, il nous faut comprendre ce que sont les intérêts du Québec, mais également ceux des autres Canadiens — et de ce que sont ces autres Canadiens, dans leur manière d'être et de se comprendre. Il nous faut davantage nous connaître pour nous défaire de l'ambiguïté et des préjugés. Avant tout, nous devons refuser les affirmations du Bloc Québécois voulant qu'il soit le seul à représenter les intérêts des Québécois, et que ceux-ci soient par nature différents de ceux des autres Canadiens. Cette tâche, ne nous le cachons pas, les autres partis fédéraux doivent également l'entreprendre.

L'État et la recherche du bien-être...

La social-démocratie concurrentielle reconnaît et prend en considération les limites de l'action de l'État

MARCEL BOYER



L'auteur est titulaire de la Chaire Bell Canada en économie industrielle au département de sciences économiques de l'Université de Montréal. En 2001, il publiait une étude remarquée sur le retard économique du Québec. Le texte dont nous présentons aujourd'hui la deuxième partie est tiré d'une mise à jour de cette étude, qui sera publiée prochainement par le centre CIRANO.

Un des grands débats sociaux, économiques et politiques contemporains porte sur la capacité relative des sociétés nationales à relever les défis économiques et sociaux que posent :

- > le développement accéléré des technologies d'information et de communication ;
- > la globalisation des marchés ;
- > l'internationalisation des cultures.

C'est dans ce contexte qu'il faut remettre résolument en question les acquis, les politiques et plus précisément les pratiques issues du développement des grands programmes sociaux-démocrates du dernier siècle et plus particulièrement du dernier demi-siècle.

Les régions où la social-démocratie traditionnelle est particulièrement bien ancrée connaissent des problèmes non négligeables de performance et de croissance qui remettent en question le modèle même de la social-démocratie. Dans bien des cas, l'investissement privé a stagné, les infrastructures publiques ont été sérieusement négligées, le chômage s'est maintenu à des niveaux anormalement élevés, les gains de productivité ont été faibles, et la création d'emplois a été plus souvent qu'autrement lamentable.

Le constat de faible performance économique relative du Québec depuis près de

vingt-cinq ans est le même que plusieurs observateurs font de l'état actuel de l'ensemble des social-démocraties traditionnelles qui tardent dangereusement à se transformer et à s'adapter aux nouvelles données de l'environnement économique et social façonné, tel que mentionné plus haut, par le développement des technologies d'information et de communication, par la globalisation des marchés et par l'internationalisation des cultures.

Deux exemples particulièrement intéressants viennent à l'esprit. Les réformes envisagées en Angleterre sous le leadership de Tony Blair visent entre autres à mettre en place des mécanismes d'incitations à la performance dans les services publics basés sur des processus de concurrence réelle ou virtuelle dans la production et la distribution des services publics. En Australie, la National Competition Policy est devenue, avec l'accord plus ou moins volontaire de tous les paliers de gouvernement, l'élément central de la réforme des bureaucraties gouvernementales et des monopoles publics. Une concurrence saine et bien conçue dans le secteur public

La finalité ultime de la social-démocratie est l'amélioration optimisée du bien-être des individus.

même est susceptible d'en accroître significativement la performance.

(...) La social-démocratie dite traditionnelle et la social-démocratie dite nouvelle ou concurrentielle procèdent d'un même point de départ mais la première a non seulement perdu en cours de route sa véritable finalité mais elle a de plus en plus sombré dans la pensée magique : la simple affirmation d'un objectif est vue comme suffisante pour atteindre l'objectif sans que l'on doive se soucier de mettre en place des mécanismes appropriés et réalistes d'évaluation, de coordination et de

motivation. Précisons davantage ce concept de nouvelle social-démocratie concurrentielle afin de bien montrer la différence entre ce concept et les concepts de social-démocratie utilisés par d'autres auteurs et commentateurs.

La finalité ultime de la social-démocratie est l'amélioration optimisée du bien-être des individus et toute action sociale et politique doit se justifier par son impact sur le bien-être des individus. La nouvelle social-démocratie concurrentielle exige donc la définition de mesures

explicités, crédibles et transparentes de ce bien-être afin de permettre aux citoyens d'abord de jeter un regard critique sur les politiques et performances passées (jusqu'ou ont-elles permis une amélioration optimisée du bien-être ?) et ensuite d'imposer aux autorités publiques et politiques une discipline rigoureuse dans la conception des nouvelles politiques et des nouveaux programmes auxquels devront être rattachés des objectifs précis et des procédures rigoureuses, transparentes et indépendantes d'évaluation.

La contribution des politiques et programmes à l'amélioration du bien-être des citoyens doit être non seulement continuellement mesurée et validée mais également optimisée dans le temps et dans l'espace. Cela signifie que les politiques et programmes sociaux-démocrates doivent satisfaire des critères clairs et bien justifiés d'évaluation permettant de mesurer, de comparer et d'actualiser l'évolution temporelle des impacts, à la manière d'une procédure d'évaluation des investissements publics et privés. De façon similaire, les impacts régionaux devront être mesurés et comparés à leurs coûts. Ces procédures doivent permettre d'éclairer les choix et forcer les autorités politiques à élaguer les programmes sous-performants.

(...) Finalement, la nouvelle social-démocratie doit reposer sur des mécanismes d'évaluation, de coordination et d'incitation qui s'appuient sur l'analyse socio-économique des modes d'organisation efficaces. C'est à ce chapitre que la social-démocratie traditionnelle et la nouvelle social-démocratie concurrentielle diffèrent le plus. Alors que la première procède la plupart du temps d'une pensée magique omniprésente, basée sur le postulat d'un État et d'un appareil bureaucratique public bienveillants et omniscients, la seconde au contraire reconnaît et prend explicitement en considération les limites de l'action de l'État, foncièrement non-informé, intéressé et manipulé par les groupes de pression capables d'exploiter de manière stratégique leurs propres informations privées pour promouvoir leurs propres intérêts dans un marché politique opaque.

Ce n'est pas une erreur. Nous faisons un solde.

Le solde d'hiver IKEA. Jusqu'à 50% de réduction.



GLIS. Table et banc pour enfant.
Table, 9,99 \$. Était 20\$. Banc, 7,99 \$. Était 15\$.
Rangement intérieur.



ALVINE KELIM. Tapis, 99 \$. Était 199\$. Tissé main. Vert et beige. 140x200cm.



-25% **TALBO**
Rangement cuisine

25% de réduction sur toute la collection TALBO, cuisine indépendante. Ci-dessus, armoire murale à portes vitrées. Prix courant, 199 \$. 126x50cm. A.R.



BANGSUND. Lit 1 place, 249 \$. Était 319\$.
Rangement intégré. A.R.



99\$
Était 169\$

UDDABO. Table à dîner, 99 \$. Était 169\$. Ouvre-bouteille intégré à l'extrémité-étau. A.R.



39,99\$
les 2 panneaux
Était 115\$

ELLINOR. Rideaux, 39,99 \$ les 2 panneaux. Était 115\$. Pur lin. Ruban à ourlet thermocollant fourni. En bleu seulement. 145x300cm.



PYRE. Corbeille de rangement.
5,99\$ ch.
Était 9,99\$

PYRE. Corbeille de rangement, 5,99 \$ ch. Était 9,99\$. Pliante. Deux modèles au choix. *Peluche dragon vendue séparément, 14,99 \$.



12,49\$
Était 24,99\$



SKUGGA. Applique, 12,49 \$. Était 24,99\$. Fournis, 9 symboles différents. Ampoule max. 40W. 28x12x28cm.



GLIS. Boîtes de rangement, 1,99 \$ les 3. Étaient 3,99\$. Empilables.



399\$
Était 599\$

MUREN. Fauteuil inclinable, 399 \$. Étaient 599\$. Revêtement coton HAMMAR. En beige seulement.



19,99\$
Étaient 39,99\$

SLÄKT. Encoignure murale, 19,99 \$. Étaient 39,99\$. Bois massif teinté à l'ancienne. 42x69cm.

Déjeuner à 1\$

Servi tous les jours jusqu'à 11 h. CEufs brouillés, pommes de terre rissolées, saucisses et croissant.

Boulettes de viande à la suédoise. 8,99 \$.

NOUVEAU PRIX RÉDUIT

Un petit goût de Suède... Boulettes de viande à la suédoise. Surgelées en sac de 1 kg. Vendues à notre Épicerie suédoise. 8,99 \$. Étaient 12,99\$.

IKEA BOUCHERVILLE
586, rue de Touraine
Boucherville, QC J4B 5E4
(Autoroute 20, sortie 95)
Tél. : (450) 449-6755
Lundi - vendredi 10 h - 21 h
Samedi - dimanche 9 h - 17 h

IKEA MONTRÉAL
9191, boul. Cavendish
Saint-Laurent, QC H4T 1M8
(Autoroute 40 et boulevard Cavendish)
Tél. : (514) 738-2167
Lundi - vendredi 10 h - 21 h
Samedi - dimanche 9 h - 17 h

Magasinage à distance :
1 866 866-IKEA

www.IKEA.ca

Le choix varie selon les magasins. Aucun bon différé. Prix valables jusqu'à épuisement des stocks. Le solde se termine le 8 janvier 2006. Les articles annoncés ne sont pas tous offerts en ligne. A.R. : assemblage requis



Facile à vivre